

De plus en plus d'États prêts à reconnaître la Palestine, Israël isolé P-03

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 3 Août 2025 // N° 1129 // PRIX 20DA

Régulation numérique arabe

L'ARPCE renforce sa coopération avec Bahreïn

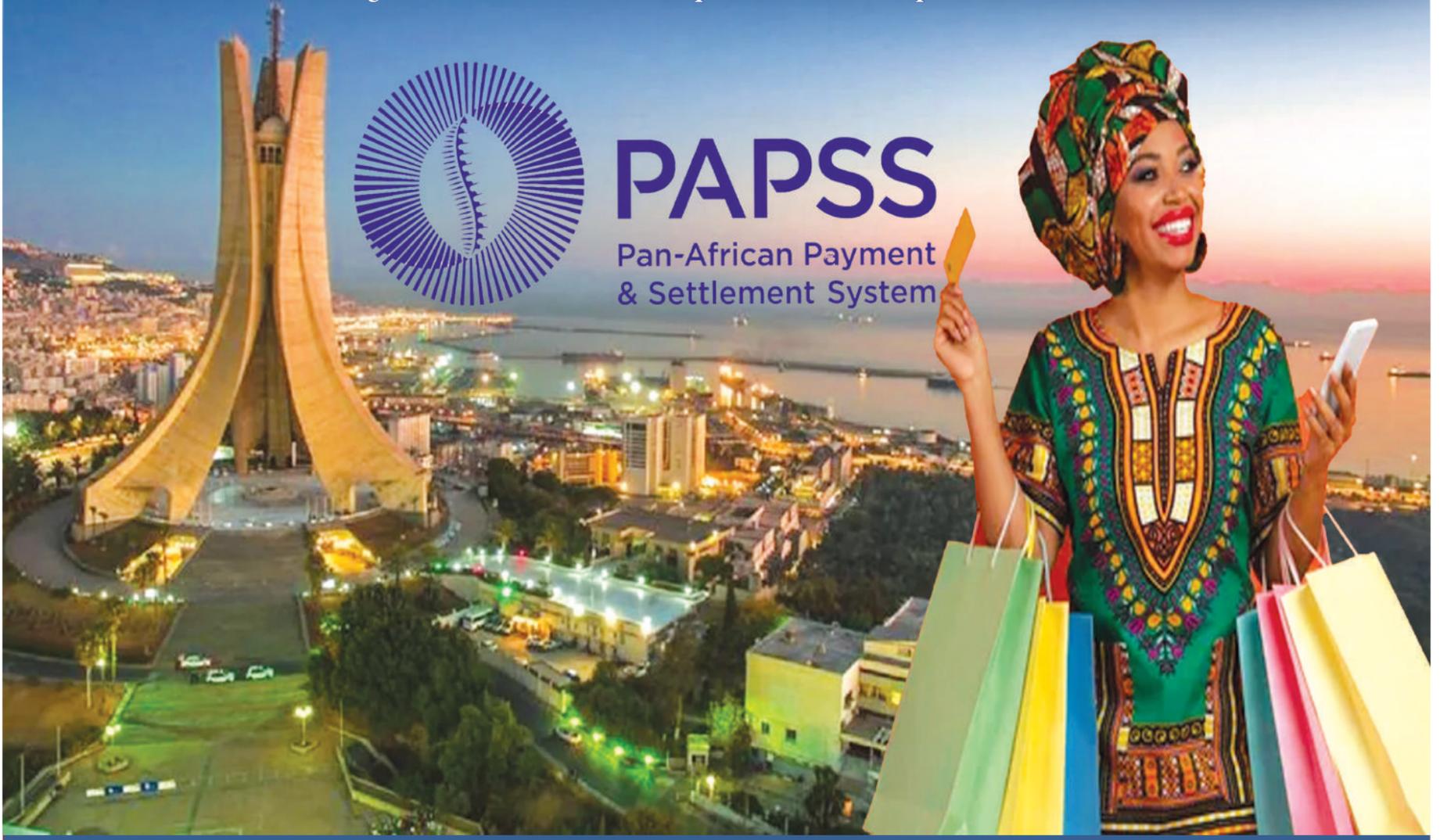
P-07

Nouvel élan vers l'intégration continentale

L'Algérie intègre le PAPSS

et révolutionne ses paiements avec l'Afrique

L'Algérie a officiellement adhéré au Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) par le biais de sa banque centrale. Cette intégration a été saluée par l'institution africaine comme une avancée significative pour renforcer l'intégration financière et la coopération économique sur le continent. P-02



Ressources naturelles en zone de conflit P-04

Quand les multinationales alimentent le pillage du Sahara occidental

L'été sous haute surveillance

Une dizaine de foyers maîtrisés à travers le pays



Vitrine de l'élite militaire de demain P-02

Saïd Chanegriha honore les Cadets de la nation

Lors de son allocution, le général Chanegriha a transmis les félicitations du président Abdelmadjid Tebboune aux jeunes lauréats, leur souhaitant un avenir prometteur. Il les a qualifiés de « cadres de demain » et de dignes héritiers d'une Algérie forte et souveraine, saluant avec émotion leur réussite, fruit de leur persévérance, discipline et engagement.



P-05

Vitrine de l'élite militaire de demain

Saïd Chanagriha honore les cadets de la nation

■ Kader M.

Le général d'armée a adressé des félicitations appuyées aux cadets et cadettes, les encourageant à maintenir leur détermination à exceller et à servir la Nation avec honneur. Il a salué leur réussite exemplaire, fruit d'une discipline rigoureuse, d'une grande persévérance et d'un encadrement éducatif et patriotique propre aux écoles des cadets de la Nation.

L'hommage du général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale aux cadets et cadettes de la nation lauréats aux examens du baccalauréat et du BEM 2025. Comme à l'accoutumée, l'ANP a tenu à honorer les cadets de la nation, ayant brillamment réussi aux examens du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen session de juin 2025. À ce titre, le général d'Armée Saïd Chanagriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé hier la cérémonie de distinction des cadets de la Nation. Laquelle cérémonie, hautement symbolique, empreinte de solennité et de reconnaissance aux efforts de l'élite militaire de demain, a été une occasion propice pour le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, de rendre un vibrant hommage aux élèves des écoles des cadets de la Nation qui se sont illustrés brillamment aux examens du baccalauréat et DU BEM 2025. Dans une allocution prononcée à cette occasion, il a tenu à transmettre les chaleureuses félicitations du président de la République Abdelmadjid Teboune aux jeunes lauréats et lauréates, et qui leur a souhaité un avenir jalonné de réussite et d'épanouissement dans leur parcours académique et professionnel, parce qu'il les considère comme « cadres de demain, dignes héritiers d'une Algérie forte et souveraine ». Saluant avec émotion contenue mais palpable les efforts et la réussite parfaite des jeunes pousses de la nation, fruit de leur rigoureuse abnégation, de leur persévérance et de leur discipline, résultat d'une stratégie éducative et patriotique profondément enracinée dans les écoles des cadets, le général d'armée dira en substance : « Ce succès n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un encadrement exemplaire et d'une pédagogie exigeante et d'un esprit de dépassement entretenu quotidiennement par nos institutions militaires éducatives ». Les jeunes filles cadettes qui ont concrétisé pour la énième fois consécutive un taux de réussite de 100 % au baccalauréat ont marqué l'évènement à l'occasion, en confirmant la constance d'une excellence académique allée à une ambition sereine et assumée. De ce fait, le général d'armée leur a adressé des félicitations toutes particulières, les enjoignant à poursuivre cette volonté inflexible de se distinguer, de briller et de servir avec honneur. Enfin, au-delà de la cérémonie d'hommage rendu aux cadets et cadettes de la Nation pour leur réussite, l'évènement revêt une portée stratégique, et rappelle que les écoles des cadets de la Nation, au demeurant carrefour de l'exigence militaire et de l'excellence académique, constituent un vivier de talents au service de la nation. Lesquelles écoles, faut-il le rappeler, incarnent une vision moderne de l'éducation, alliant patriotisme, savoir et engagement dans la droite ligne des valeurs portées par l'ANP et les institutions de l'État.

Nouvel élan vers l'intégration continentale

L'Algérie intègre le PAPSS et révolutionne ses paiements avec l'Afrique

L'adhésion de l'Algérie au système panafricain de paiement PAPSS s'inscrit dans une dynamique de relance économique axée sur l'ouverture aux marchés africains, en particulier dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Développé par l'Afreximbank en partenariat avec l'Union africaine, le PAPSS est une infrastructure financière visant à faciliter les paiements intra-africains en monnaie locale, de manière rapide et sécurisée.

■ Merouane Korso

L'Algérie, à travers la banque centrale, est entrée officiellement au sein du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), annonce dans un communiqué l'institution bancaire africaine qui se félicite de cette adhésion. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le réseau a salué l'entrée de la Banque d'Algérie au sein de cette initiative continentale, estimant qu'il s'agit d'une étape majeure dans le renforcement de l'intégration financière et de la coopération économique à l'échelle africaine. L'entrée de l'Algérie au PAPSS porte son nombre d'adhérents à 18 pays à travers les quatre régions de l'Afrique, marquant un tournant décisif dans la construction d'un espace économique africain commun et plus intégré. Ce partenariat stratégique permettra de simplifier les paiements transfrontaliers, de réduire considérablement les coûts et les délais des transactions bancaires, et de dynamiser les échanges commerciaux entre l'Algérie et le reste de l'Afrique. En clair, les opérateurs algériens et les banques locales pourront dorénavant commercer et négocier les paiements de leurs opérations à travers ce système bancaire panafricain, une étape vers la totale intégration financière dans le continent. Par ailleurs, l'adhésion de l'Algérie à cette plateforme bancaire intervient dans un contexte de relance économique orientée vers une ouverture accrue sur les marchés africains, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine



(ZLECAF), à laquelle l'Algérie accorde une grande importance. En fait, le Pan-African Payment and Settlement System (PAPSS) est une infrastructure financière développée par l'Afreximbank en collaboration avec l'Union africaine. Pour rappel, l'Afreximbank n'est autre que la Banque africaine d'import-export, une institution panafricaine de financement du commerce, qui a été lancée en 1993 sous les auspices de la Banque africaine de développement dont le siège social est au Caire, en Égypte. Par ailleurs, le système de paiement mis en place par le PAPSS permet d'effectuer des paiements en monnaie locale entre pays africains, de manière instantanée, sécurisée et à moindre coût, sans recourir à des devises étrangères ni passer par des banques intermédiaires internationales. Le Pan-African Payment and Settlement System a été lancé officiellement en janvier 2022. Sa vocation principale est de permettre des paiements instantanés et sécurisés en monnaie locale entre les pays africains, sans avoir à passer par des devises internationales comme le dollar ou l'euro. Concrètement, il s'agit d'une plateforme centralisée qui connecte les banques centrales, les banques commerciales et les prestataires de services de paiement à travers toute l'Afrique, réduisant ainsi les délais et les coûts liés aux transactions

transfrontalières. Ce système bancaire non seulement permet de faciliter les transactions financières et commerciales à distance, mais offre l'avantage aux opérateurs africains de payer ou d'acheter leurs marchandises en monnaie locale, ce qui évite la voie classique bancaire des autorisations de paiements, les swifts et autres lourdeurs bureaucratiques imposées par le système bancaire international qui fonctionne, lui, en devises. C'est donc un acquis important autant pour le système bancaire algérien que le secteur commercial et financier, qui pourront se développer davantage à l'échelle continentale, avec des opportunités de marchés potentielles pour les opérateurs algériens, autant dans les secteurs de l'agriculture que de l'industrie (plasturgie, électroménager, sidérurgie, ciments, etc.) et les services. Le PAPSS, qui permet le transfert instantané ou quasi instantané de fonds entre des donneurs d'ordre dans un pays africain et des bénéficiaires dans un autre pays, est une petite révolution pour les pays africains et plus globalement pour leurs opérateurs économiques, l'Algérie étant ainsi intégrée dans un vaste système de paiement intra-africain qui va permettre plus de flexibilité à leurs échanges avec leurs partenaires africains.

Plus de 41 000

détenus ont bénéficié d'une libération conditionnelle

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a affirmé que les résultats obtenus aux examens du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen (BEM) lors de la session de juin 2025 dans les établissements pénitentiaires sont le fruit de la politique de réinsertion adoptée par l'État, soulignant que les prisons sont devenues des espaces de réhabilitation et de reconstruction personnelle, et non plus de simples lieux de sanction. S'exprimant hier lors de la cérémonie de distinction des détenus

lauréats des examens du baccalauréat et du BEM, organisée à l'établissement pénitentiaire de Koléa, le ministre a salué des résultats très satisfaisants : 5 907 détenus s'étaient présentés à l'examen du baccalauréat, dont 4 441 ont réussi, soit un taux de réussite de 75,18 %, en hausse de 11,75 points par rapport à la session 2024. Pour le BEM, 4 164 détenus étaient inscrits, et 2 268 ont été admis, avec un taux de réussite de 54,47 %. Boudjemaa a souligné que ces résultats illustrent l'efficacité des programmes éducatifs mis en œuvre

dans 56 établissements pénitentiaires agréés comme centres d'examen officiels, précisant que 45 461 détenus étaient inscrits dans les différents niveaux d'enseignement durant l'année scolaire écoulée. Il a insisté sur le fait que ces résultats n'auraient pas été possibles sans la coordination constante entre les secteurs ministériels concernés et le personnel des établissements pénitentiaires, appelant à poursuivre cette dynamique avec le même engagement.

R.N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Vers un basculement historique De plus en plus d'États prêts à reconnaître la Palestine, Israël isolé

Suivant l'exemple de la France, du Royaume-Uni et du Canada, le président finlandais Alexander Stubb a annoncé jeudi dernier qu'il était prêt à reconnaître l'État de Palestine si une telle proposition lui était soumise par le gouvernement.

Si je reçois une proposition concernant la reconnaissance de l'État palestinien, je suis prêt à l'approuver. Il appartient au gouvernement de décider s'il soumet une telle proposition », a écrit M. Stubb jeudi soir sur les réseaux sociaux. Selon lui, la décision de plusieurs pays concernant la question palestinienne « renforce la dynamique en faveur de la reconnaissance de la Palestine, dans le cadre des efforts visant à redonner un nouvel élan au processus de paix ». Il a par ailleurs plaidé pour « la solution à deux États ». Il a également souligné : « Je souhaite encourager un débat ouvert, honnête et factuel sur la politique étrangère, y compris en ce qui concerne la Palestine. » Le chef de l'État finlandais, dont les pouvoirs sont limités par rapport à ceux du Premier ministre, dirige la politique étrangère du pays en étroite coopération avec le gouvernement. De nombreux pays ont promis de reconnaître en septembre prochain l'État de Palestine en marge de la 80^e Assemblée générale de l'ONU. Ainsi, la reconnaissance de l'État palestinien connaît une avancée historique, portée par une dy-



namique internationale inédite. Désormais, une majorité quasi absolue des États membres de la communauté internationale, y compris certains alliés traditionnels de l'entité sioniste, reconsidèrent leurs positions face aux atrocités commises par l'armée d'occupation, à Ghaza, jugées comparables aux crimes nazis par certains observateurs. La conférence internationale coprésidée par la France et l'Arabie saoudite a contribué à cette inflexion, bien qu'elle ait partiellement servi d'écran au projet américain de normalisation entre pays arabes et Israël, conditionnée notamment au désarmement du Hamas. Cette lame de

fond diplomatique est alimentée par la pression croissante des opinions publiques et des ONG, qui ont mis à nu la propagande israélienne. Le massacre de civils palestiniens, femmes et enfants compris, a provoqué une onde de choc mondiale, jusqu'au sein de la population israélienne, de plus en plus critique envers le gouvernement Netanyahu. Dans ce contexte, un glissement s'opère au sein même du G7, où la plupart des membres, à l'exception des États-Unis, envisagent désormais des sanctions contre Israël et manifestent leur volonté de reconnaître l'État palestinien, notamment la France et potentiellement le Royaume-

Uni dès septembre. Des poursuites internationales contre des responsables israéliens pour crimes de guerre sont également évoquées. Enfin, la cause palestinienne regagne sa visibilité dans les médias occidentaux, rompant avec des années d'occultation. Cette réémergence médiatique marque un tournant. Mais pour que cette mobilisation aboutisse réellement à la création d'un État palestinien viable, elle doit s'inscrire dans la durée, avec une volonté politique concrète d'imposer à Israël le respect du droit international. Car sur le terrain moral et symbolique, Israël a d'ores et déjà perdu la bataille de l'opinion mondiale. **B.B.**

18 500 enfants gazaouis massacrés par l'armée d'occupation sioniste

Le Washington publie leurs noms

Dans son édition du jeudi, le Washington Post a publié les noms de 18 500 enfants gazaouis tués par l'armée israélienne sous le titre « 60 000 tués à Gaza, dont 18 500 enfants. Voici leurs noms. » Le rapport révèle les noms des enfants tués, en arabe et en anglais, ainsi que leur âge. « À la mi-juillet, le ministère de la Santé de Gaza, qui ne fait pas de distinction entre civils et combattants, a publié les noms et les âges des personnes dont la mort a été confirmée au cours de la guerre », indique le journal, ajoutant que « la liste des noms du ministère est le seul registre officiel des décès. Les enfants remplissent les pages les unes après les autres. » Le journal poursuit : « Plus de 900 enfants ont été tués avant leur premier anniversaire. Certains ont été tués dans leur lit. D'autres ont été tués alors qu'ils jouaient. Beaucoup ont été enterrés avant d'avoir appris à marcher. » Le journal précise : « Les enfants pa-

lestiniens ont été tués à un rythme effréné : plus d'un par heure pendant la guerre. » Catherine Russell, directrice générale de l'UNICEF, a déclaré lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies : « Pensez-y un instant. Une classe entière d'enfants a été tuée chaque jour pendant près de deux ans. » Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Gaza est le plus dangereux au monde pour les enfants. Les reportages et les images en provenance de Gaza dépeignent, en effet, l'horrible réalité à laquelle sont confrontés les enfants palestiniens, victimes du crime de génocide que les soutiens d'Israël continuent de nier. Outre les morts par les balles et les bombardements de l'occupation, le nombre de morts dues à la famine et à la malnutrition ne cesse d'augmenter chaque jour. À ce jour, plus de 90 enfants sont morts de faim et plus de 28 000 enfants ont été diagnostiqués souffrant de malnutrition aiguë. **B.B.**

Près de 1.400 Palestiniens tués en attendant l'aide humanitaire

Près de 1.400 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza depuis le 27 mai, tués par l'armée d'occupation sioniste alors qu'ils attendaient une aide humanitaire. L'ONU a déclaré vendredi que près de 1.400 Palestiniens ont été tués depuis le 27 mai dans la bande de Ghaza par l'armée d'occupation sioniste, alors qu'ils attendaient de l'aide humanitaire. Cette nouvelle alerte souligne l'aggravation dramatique de la

crise humanitaire dans. Selon un communiqué du Bureau pour les territoires palestiniens du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, « 859 d'entre eux ont été tués à proximité des sites du GHF (Fondation humanitaire de Ghaza décrite par la communauté internationale) et 514 le long des itinéraires des convois alimentaires ». En 2 jours, « entre le 30 et le 31 juillet, les rapports font état

de 105 Palestiniens tués, et au moins 680 blessés le long des routes des convois dans la région de Zikim, au nord de Ghaza, et dans la région de Morage au sud de Khan Younès, ainsi qu'à proximité des sites du GHF dans le centre de Ghaza et à Rafah ». « Les tirs et les bombardements de Palestiniens par l'armée (sioniste) se sont poursuivis le long des itinéraires des convois alimentaires et à proximité des sites

de la GHF, malgré l'annonce par l'armée (d'occupation) le 27 juillet de la suspension de ses actions militaires (...) pendant certaines heures (pour améliorer la réponse humanitaire) », déplore le bureau onusien. La majorité des victimes « semble être des jeunes hommes et des garçons ». « Ce ne sont pas de simples chiffres », souligne le Bureau des droits de l'homme dans le territoire palestinien.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

■ Aida Mouni

Palestine, enfin

À quelques semaines de la 80^e Assemblée générale des Nations unies, une bascule se dessine, la reconnaissance de l'État de Palestine, longtemps reléguée aux marges diplomatiques, s'invite au cœur du débat international. Quinze pays (dont la France, le Canada, l'Espagne, le Portugal ou encore la Norvège) ont lancé un appel solennel à l'ensemble des nations pour qu'elles reconnaissent enfin l'État palestinien. Une démarche qui, bien plus qu'un geste symbolique, acte le retour de la question palestinienne dans l'agenda des puissances.

Cette inflexion occidentale tardive, amorcée par Emmanuel Macron depuis son fort de Brégançon, n'est pas anodine. Le président français, inquiet des désastres humanitaires et diplomatiques provoqués par l'impunité israélienne, tente de s'extirper d'un suivisme atlantiste devenu toxique. À travers une lettre adressée à Mahmoud Abbas, il évoque un « devoir moral ». Mais ce langage, chez nous, résonne différemment. En Algérie, ce n'est ni une posture, ni un pari électoral, mais un axe de cohérence nationale, inscrit dans le prolongement du soutien indéfectible à tous les peuples en lutte.

Reconnaître l'État de Palestine n'est pas une faveur. C'est acter juridiquement ce que l'histoire, la géographie et le droit international proclament depuis 1988, date à laquelle 148 pays (dont l'Algérie, dès la première heure) ont reconnu la déclaration d'indépendance palestinienne. Le fait que cette reconnaissance vienne aujourd'hui d'États occidentaux, longtemps silencieux ou complices, traduit une rupture de ton, voire une fissure dans le monopole moral autoproclamé de l'Europe.

Il est frappant de constater que ce « réveil » diplomatique suit une séquence dramatique (le siège de Gaza, l'intensification des colonies, l'annexion rampante de la Cisjordanie) que les chancelleries du Sud dénoncent depuis des décennies. Et si la parole se libère aujourd'hui à Paris ou à Ottawa, c'est parce que le terrain a été préparé, consolidé par le refus constant de normaliser l'occupation, en Algérie, en Afrique du Sud, en Amérique latine ou dans les forums non-alignés.

La reconnaissance de la Palestine est donc moins un aboutissement qu'un point de bascule. Elle décentre le pouvoir diplomatique, donne corps à une parole venue du Sud, portée par des sociétés civiles en éveil, des opinions publiques lassées de l'hypocrisie.

L'Algérie, qui n'a jamais marchandé sa position, voit aujourd'hui ses intuitions validées par l'histoire. Dans un monde en recomposition, cette constance vaut capital politique. Parce que, parfois, dire non au plus fort est le début de toute souveraineté.

Ses vols vers Dakhla sont au cœur d'un « scandale » économique et moral
Ryanair appelée à se retirer du Sahara occidental occupé

Ryanair appelée à se retirer du Sahara occidental occupé, où ses vols vers Dakhla sont au cœur d'un « scandale » économique et moral. L'Observatoire sahraoui pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement a appelé la compagnie aérienne irlandaise Ryanair à se retirer «immédiatement» du Sahara occidental occupé, rejetant toute complicité dans des activités illégales sur le territoire occupé.

Dans un communiqué publié sur son site web officiel relayé par l'agence de presse sahraouie SPS, l'Observatoire sahraoui a souligné que Ryanair est au cœur d'un «scandale juridique, moral et économique» au Sahara occidental, soulignant les vives critiques dont la compagnie a fait l'objet, après avoir lancé des vols vers la ville occupée de Dakhla, malgré les avertissements des organisations sahraouies. L'Observatoire a également souligné les pertes financières de la compagnie aérienne, des vidéos montrant une faible affluente de passagers, ce qui contredit les promesses économiques du Maroc.

La semaine dernière, le journal espagnol El Independiente a révélé que la ligne aérienne exploitée par Ryanair depuis janvier dernier entre Madrid et la ville occupée de Dakhla enregistrait les plus faibles performances. Le journal a ajouté que malgré des demandes d'informations répétées, la compagnie aérienne a refusé de fournir des données opérationnelles pour la ligne Madrid-Sahara occidental occupé. Citant des données du portail d'information touristique Preferente, El Independiente a rapporté que la compagnie aérienne continue de subir des pertes importantes sur la ligne qu'elle exploite entre l'Espagne et le Sahara occidental occupé depuis le début de l'année, avec des chiffres bien inférieurs à ses normes habituelles. Par ailleurs, la plateforme Airbnb a été contrainte, sous la pression de l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental (Western Sahara Resource Watch), de supprimer les références au Maroc sur ses offres d'hébergement situées au Sahara occidental occupé.

Ressources naturelles en zone de conflit

Quand les multinationales alimentent le pillage du Sahara

L'Observatoire sahraoui pour la surveillance des ressources naturelles et la protection de l'environnement a lancé une série documentaire intitulée « Partenaires de l'occupation », visant à dénoncer les entreprises multinationales complices de l'occupation marocaine dans le pillage des richesses du peuple sahraoui.

■ Younes B.

À ce propos, la présidente de l'Observatoire, Ya-couta Mokhtar, a déclaré à l'APS que « cette série hebdomadaire vise à mettre en lumière l'implication de multinationales dans le soutien à l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental, à travers des activités économiques contraires au droit international et portant atteinte aux droits du peuple sahraoui ». Elle a indiqué que le premier épisode de cette série est consacré à l'entreprise française ENGIE, qui joue un rôle central dans la mise en œuvre de projets énergétiques et d'infrastructures dans les territoires sahraouis occupés, sans le consentement du peuple sahraoui. Ce qui constitue, selon elle, une violation directe des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne et des principes fondamentaux du droit international humanitaire. La responsable sahraouie a insisté sur le fait que « la participation d'ENGIE et d'autres entreprises à ce type d'activités économiques ne relève pas d'un simple investissement commercial, mais d'une complicité directe dans



la consolidation de l'occupation, le pillage des ressources et la privation des Sahraouis de leurs droits inaliénables, à commencer par leur droit à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur leurs ressources naturelles ». Dans le même sens, elle a précisé que cette série s'inscrit dans les efforts constants déployés par l'Observatoire pour dénoncer les réseaux économiques qui soutiennent le colonialisme de peuplement marocain, sensibiliser l'opinion publique internationale aux crimes économiques commis contre le peuple sahraoui et appeler au boycott des entreprises impliquées, en tant que mesure éthique et légale. Elle a également souligné que la protection des ressources naturelles du Sahara occidental exige la mise en œuvre de plusieurs mécanismes concrets, tels que : la surveillance et la

documentation systématiques des violations économiques, la pression sur les gouvernements concernés pour qu'ils exigent des comptes à leurs entreprises nationales, le recours aux instruments juridiques internationaux, l'interpellation des entreprises devant les juridictions nationales et internationales, la création d'alliances avec les organisations de la société civile, environnementales et de défense des droits humains à travers le monde, ainsi que l'adoption de politiques de boycott populaire et institutionnel comme forme de résistance pacifique. Mme Mokhtar a conclu en affirmant que « se taire face à ce pillage systématique revient à être complice. La défense des droits économiques et environnementaux du peuple sahraoui est une responsabilité collective qui dépasse les frontières de la région ». Parallèlement, l'Obs-

vatoire sahraoui a entamé la publication progressive de son rapport annuel 2025 intitulé : « Durabilité pour qui ? Énergies renouvelables et justice environnementale sous occupation », disponible chaque lundi sur son site officiel, sous une forme simplifiée pour en faciliter l'accès au grand public. Le rapport documente l'intensification par l'occupation marocaine de l'exploitation des énergies renouvelables dans les territoires sahraouis occupés, dans le but de renforcer sa domination coloniale et de légitimer son occupation du territoire. Il affirme que ces projets s'inscrivent dans la continuité de l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et appelle à l'arrêt immédiat de toutes les initiatives menées sans l'accord du peuple sahraoui, en violation flagrante du droit international.

Affaire Bensaïd

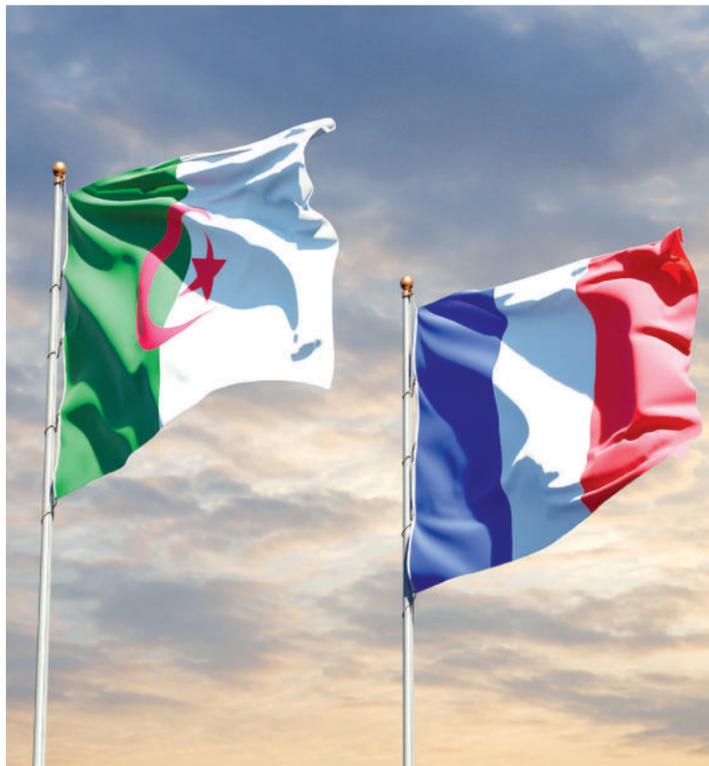
un nouveau point de tension entre Alger et Paris ?

■ Karima Baba Aïssa

Les tensions persistantes entre l'Algérie et la France entrent dans une nouvelle phase de crispation, avec le dossier sensible de Boualem Bensaïd. Cet Algérien, âgé de 58 ans, condamné à la perpétuité pour son implication présumée dans les attentats de Paris en 1995, est devenu, depuis le 1er août 2025, éligible à une libération conditionnelle. Son retour en Algérie reste suspendu à l'obtention d'un laissez-passer consulaire.

Dans une déclaration faite lundi à la radio France Inter, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a exprimé publiquement son souhait de voir Alger accepter le retour de son ressortissant : « Je le souhaite vivement, c'est un devoir qui incombe aux autorités algériennes ». Il a précisé que la demande de document consulaire avait été adressée à la représentation diplomatique algérienne, mais que « l'Algérie n'a pas encore donné son accord ».

Dans ce dossier, la presse française, à l'image de Le Point, présente le sort de Bensaïd comme un nouveau point de friction. Le magazine titre : « Le terroriste



Boualem Bensaïd, nouvel enjeu de tensions entre Paris et Alger ? », évoquant une décision suspendue à « une simple feuille de papier

», en référence au laissez-passer consulaire. Ce document déterminerait s'il peut être expulsé vers l'Algérie (où une promesse d'em-

ploi dans une imprimerie lui aurait été faite) ou s'il reste détenu à la prison centrale d'Ensisheim, dans l'est de la France.

Le 10 juillet dernier, la cour d'appel de Paris avait validé la demande de libération conditionnelle de Bensaïd, sous réserve de son expulsion vers l'Algérie, pays dont il détient la nationalité. Il est à rappeler que Boualem Bensaïd est né à Alger et qu'il a toujours affirmé, durant toutes les phases de l'enquête et du procès, ne pas être lié aux attaques ni à la « GIA », organisation à laquelle les attentats avaient été attribués.

Les faits reprochés à Bensaïd remontent à l'été 1995, une période marquée par une série d'attentats qui ont frappé Paris. Le plus meurtrier, survenu le 25 juillet à la station RER Saint-Michel, avait causé la mort de huit personnes. Il est également soupçonné d'avoir participé à deux autres attaques à la station de métro Maison Blanche et à celle du musée d'Orsay, les 6 et 17 octobre de la même année. Il a été arrêté en fin d'année 1995 et condamné à la réclusion à perpétuité en 2002, une peine confirmée en appel en 2003.

Ce dossier survient dans un

contexte bilatéral toujours tendu. Depuis deux ans, les relations entre Alger et Paris sont marquées par une série de différends diplomatiques. L'origine du blocage remonte à l'été 2024, lorsque la France a officialisé son soutien au plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental. Une position que l'Algérie considère comme une atteinte à ses principes de solidarité et au droit international.

La crise s'est ensuite envenimée avec le refus de l'Algérie de délivrer des laissez-passer pour plusieurs de ses ressortissants visés par des obligations de quitter le territoire français. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, s'est particulièrement illustré dans cette politique, ce qui a accentué le fossé entre les deux capitales.

En avril dernier, la détention en France d'un agent consulaire algérien, accusé de l'enlèvement de l'influenceuse Amir Boukhers (recherchée par la justice algérienne) a également contribué à durcir le ton entre les deux pays.

Dans ce contexte globalement tendu, le dossier Bensaïd devient un nouveau test pour l'équilibre fragile des relations algéro-françaises.

L'été sous haute surveillance

Une dizaine de foyers maîtrisés à travers le pays

Alors que les températures estivales attisent le risque de feux de forêts, les services de la Protection civile ont annoncé, ce vendredi, l'extinction totale de plusieurs incendies de couverture végétale dans différentes wilayas du pays.

■ Rédaction nationale

Des maquis aux broussailles, de Boumerdès à Béjaïa en passant par Sétif, Blida ou encore Tizi Ouzou, les unités d'intervention ont réussi à circonscire les flammes, évitant ainsi de lourds dégâts matériels et humains.

Les services de la Protection civile ont annoncé, hier, l'extinction complète d'une série d'incendies de couverture végétale qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas du pays, selon le bilan global arrêté hier matin. Les mêmes services ont précisé que les unités d'intervention sont intervenues pour éteindre des incendies de forêts, de maquis et de broussailles survenus à divers endroits, notamment un feu qui s'est déclaré dans la commune de Boudouaou (wilaya de Boumerdès), et qui a été totalement maîtrisé.

La wilaya de Mila a également été le théâtre d'un incendie de maquis et de broussailles dans



la région de Mechta El-Kaf, dans la commune de Draâri Bousalah, éteint lui aussi avec succès. Dans la wilaya de Sétif, deux incendies ont été éteints : le premier dans une forêt située le long de la route nationale n° 5, au niveau de la région d'El-Houa Abderrahmane (commune d'El-Oueldja), et le second au douar Sidi Mousa, dans la commune de Tizi N'Bechar.

Les équipes de la Protection

civile ont également réussi à éteindre un incendie de forêt dans la région de Kaf Kala, commune de Sidi Abderrahmane, wilaya de Chlef. Dans la wilaya de Batna, un feu a été maîtrisé dans la forêt de Tershouine, commune de T'ksebt. À Bouira, un incendie s'est déclenché dans la forêt d'Ouled Ali, dans la commune de Sour El-Ghozlane, et a été rapidement maîtrisé sans causer de dégâts majeurs. Un autre feu a été éteint dans la

région de Houch El-Kadi, commune de Souhane, dans la wilaya de Blida. La wilaya de Tizi Ouzou a enregistré un incendie dans le village de Hania, commune de Draa El-Mizan, également maîtrisé.

Quant aux équipes d'intervention de Béjaïa, elles sont intervenues pour éteindre deux incendies ayant touché les régions de Tala Khaled et Ain Sekhoun, dans les communes d'Aokas et de Béjaïa.

Feu vert pour l'exportation de pommes de terre vers la Tunisie



Les opérateurs agricoles peuvent désormais exporter leurs pommes de terre vers la Tunisie.

En effet, le bureau de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) de la wilaya d'El Oued a annoncé, jeudi dernier, l'autorisation d'exporter des pommes de terre vers la Tunisie.

Cette décision concerne « tous les opérateurs économiques de la région qui

souhaitent développer leurs activités à l'international », précise le communiqué partagé sur la page Facebook l'UGCAA. « Nous informons que l'autorisation a été accordée aux exportateurs pour expédier la pomme de terre vers le pays frère, la Tunisie », indique le communiqué.

Les commerçants intéressés doivent déposer une demande d'autorisation auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural,

via « la Direction de la valorisation des produits et de la promotion des exportations ». Cette autorisation intervient dans un contexte d'ouverture progressive des exportations agricoles. Le 17 juin dernier, une réunion au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations avait acté la levée partielle du gel sur certains produits agricoles disponibles en abondance, comme « les œufs ou la pas-

tèque ».

Il convient de rappeler que la wilaya d'El Oued est connue pour être un des principaux pôles agricoles du pays, dont la culture de la pomme de terre. Ces dernières années, la wilaya d'El Oued occupe la première place à l'échelle nationale en matière de production de pommes de terre, contribuant à hauteur de plus de 60 % à la production nationale, soit près de 50 % de la valeur de la production végétale locale. Mai dernier, le président de la Chambre d'agriculture d'El Oued, Djelloul Othmani, a indiqué que la wilaya prévoit une production de 3,8 millions de quintaux de pommes de terre de saison pour la campagne agricole 2024-2025. Cette récolte devrait couvrir une superficie dépassant les 11 000 hectares, offrant un fort potentiel de production pour cette denrée largement consommée. Il est à noter que la wilaya cultive plusieurs variétés de pommes de terre, avec un rendement moyen oscillant entre 320 et 350 quintaux par hectare. Un titre très journalistique et court possible

M. KA

Réforme et unité dans les médias

Le CNJA veut structurer et protéger la profession

■ Par Meriem Kaci

Le premier congrès du CNJA s'est tenu sous le signe « Une presse forte, un syndicat indépendant, une voix qui ne faiblit pas ». Au terme de ce congrès, le CNJA a salué les efforts déployés par l'État algérien sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans le domaine des réformes politiques et législatives visant à promouvoir la liberté de la presse, en consacrant dans la Constitution de 2020.

Pour accompagner ces efforts déployés et concrétiser le professionnalisme, le CNJA s'est engagé à lancer une « stratégie nationale de formation continue des journalistes », en collaboration avec des institutions médiatiques, des universités et les organisations professionnelles nationales et internationales pour des formations approfondies dans les domaines des médias numériques, de l'éthique professionnelle et de la responsabilité sociale ainsi que de la sécurité professionnelle lors des couvertures.

Aux yeux du CNJA, la formation continue et l'encadrement sont d'une grande importance dans un contexte où le paysage médiatique est en constante évolution. Pour le syndicat, les journalistes doivent s'adapter aux nouvelles technologies, tout en veillant à respecter les exigences déontologiques et éthiques du métier. Le CNJA cite en particulier la formation des journalistes aux médias numériques pour leur adaptation à l'ère numérique et garantir leur capacité à exercer un journalisme pertinent et de qualité. Le CNJA compte également axer ses formations sur l'éthique professionnelle et la responsabilité sociale pour servir l'intérêt public en respectant entre autres les principes de vérité, l'exactitude, l'équité.

Par ailleurs, le Conseil appelle à « accélérer la promulgation du projet de loi portant statut particulier du journaliste », afin de garantir les droits professionnels et sociaux des journalistes et de consacrer leur dignité et leur indépendance. Un statut particulier qui doit être fait, poursuit la même source, dans le cadre d'une « large consultation » en impliquant les syndicats agréés du secteur et l'ensemble de la communauté médiatique », insiste le syndicat. S'agissant de l'exercice syndical, le CNJA a appelé les professionnels de la presse à « l'unité » et à surmonter les dissensions afin de construire un cadre syndical unifié, démocratique et indépendant qui sera au service de la profession et défendant la dignité des journalistes sur le terrain. « Nous croyons qu'une presse libre et professionnelle est le fondement de toute véritable démocratie », indique le Conseil. Le CNJA a rendu en particulier un hommage aux journalistes correspondants au vu des « sacrifices considérables consentis » dans les zones frontalières du pays, les régions frontalières, soulignant que leur dossier figurera parmi « les priorités du nouveau syndicat », tant au niveau de la couverture sociale que de la reconnaissance juridique de leur rôle central. Le CNJA s'engage enfin à être une « force de proposition nationale » pour défendre la profession et les journalistes des « pressions et de la marginalisation ».

Dossiers scolaires

dépôt déplacé à Kouba

Le dépôt des dossiers d'authentification des documents scolaires se fera, à partir d'aujourd'hui, au niveau de l'annexe du ministère de l'Éducation, sise à l'avenue Mahmoud Boudjait à Kouba (Ruisseau), a annoncé le ministère de tutelle dans un communiqué rendu public. Le changement du lieu de dépôt desdits dos-

siers a été décidé en vue « d'améliorer les procédures administratives » et de « garantir la rapidité et la qualité des services », ajoute la même source. Cette mesure « vise à mieux organiser l'opération et à rapprocher l'administration des citoyens, l'annexe étant desservie par plusieurs moyens de transport en commun (métro, tramway, bus, taxis) », a souligné la même source, précisant que les citoyens pourront déposer leurs dossiers le dimanche au jeudi, de 9 h 00 à 15 h 00.

M. KA

PHARMACIE & COOPÉRATION

L'Algérie vise le marché zimbabwéen

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République du Zimbabwe auprès de l'Algérie, M. Vusumuzi Ntonga, avec lequel il a examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment l'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers ce pays et l'établissement d'un partenariat industriel, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux parties sont convenues de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, précise le communiqué. Le ministre a souligné que l'Algérie était disposée à répondre aux besoins du marché zimbabwéen en produits pharmaceutiques et à établir un partenariat industriel dans ce domaine au service des intérêts communs, selon la même source. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaissent les relations bilatérales entre les deux pays, suite à la récente visite officielle en Algérie du président zimbabwéen, M. Emmerson Mnangagwa, au cours de laquelle il a pris connaissance des capacités algériennes dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment après sa visite à l'unité de production de médicaments du groupe Sidal à El-Harrach.

INFLATION À ALGER

Les prix repartent timidement à la hausse en juin

Après une forte baisse le mois précédent, l'indice des prix à la consommation dans la capitale enregistre un léger rebond de 0,2 % en juin 2025, selon l'Office national des statistiques (ONS). Cette reprise modérée est portée essentiellement par la hausse des produits agricoles frais, notamment la viande de poulet, les fruits et les légumes. Sur un an, l'inflation reste contenue à +0,1 %, avec une variation annuelle moyenne évaluée à +3,6 %.

L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger, enregistre une légère hausse de 0,2 % en juin 2025 par rapport au mois précédent, soit une variation très en deçà de celle observée le même mois de l'année précédente (+1,3% en juin 2024 par rapport à mai 2024), selon l'office nationale des statistiques (ONS). Ce faible rebond (+0,2 %), qui vient après une baisse marquante relevée au mois précédent (-2,9%), est induit essentiellement par l'augmentation des prix des biens alimentaires, quoique modérée, évaluée à 0,2%. Les prix des produits agricoles frais inscrivent une hausse de 0,5 %. Des augmentations plus ou moins importantes caractérisent cette catégorie de produits, notamment, la viande de poulet (+12,4%), les fruits et légumes respectivement +23,2 % et +3,0 %. En revanche, d'autres produits accusent des baisses notables, les plus importantes touchent la viande et abats de mouton (-4,5 %), les poissons (-11,4 %) et les œufs (-2,1 %). Quant aux prix des produits alimentaires industriels, ils affichent une légère baisse de près de 0,1 %. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés affichent une hausse mesurée de 0,1 %, tandis que ceux des services restent stables. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de juin 2025, une hausse de 0,4 % par rapport au mois précédent. Au mois de juin 2025 et par rapport au même mois de l'année 2024, la variation des prix à la consommation est de +0,1 %. Le rythme d'inflation annuel (juillet 2024 à juin 2025 / juillet 2023 à juin 2024) est de +3,6%. Après des baisses consécutives observées aux cours des deux mois précédents (respectivement -1,6 % et -5,9 %), les prix des biens alimentaires enregistrent un



relèvement modéré de 0,2 % en juin 2025, et ce, en raison, particulièrement des produits agricoles frais qui notent une variation de +0,5 %, notamment, pour la viande de poulet (+12,4 %), les fruits (+23,2 %) et à un degré moindre les légumes (+3,0 %). Par contre, certains produits de cette catégorie connaissent des baisses, essentiellement pour la viande et abats de mouton (-4,5 %) et les poissons (-11,4%). En revanche, les prix des produits alimentaires industriels inscrivent une légère baisse de 0,1 %. En juin 2025, par rapport à la même période en 2024, les prix des biens alimentaires enregistrent une baisse de 4,8 %. Les prix des produits agricoles

frais se caractérisent par un recul de 7,1 % avec -9,6 % pour la viande et abats de mouton et -11,2 % pour les légumes. De même, les prix des produits alimentaires industriels affichent une variation de -2,1 % avec -25,1 % pour le café. En Juin 2025 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés enregistrent une faible hausse de 0,1%, quant à ceux des services, ils se distinguent par une stagnation. En Juin 2025 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +7,0%, celle des services est de -1,3%.

Inès B.

POUR SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT ET RELANCER LES RÉSERVES

Sonatrach mise sur le « Boosting III »

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection au projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel (étape 3 - phase II) dans la wilaya de Laghouat, en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, qui ont atteint 51%. Lors de sa visite à ce projet stratégique visant à renforcer la capacité de production du gaz naturel en Algérie, M. Hachichi était accompagné d'une délégation de haut niveau, regroupant le PDG de la société américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli et du directeur exécutif des opérations de l'entreprise italienne Tecnimont, Paolo Borri, ainsi que de plusieurs cadres dirigeants de la Sonatrach, de représentants des deux sociétés contractantes et des PDG de filiales relevant du groupe public. A cette occasion, un exposé technique a été présenté sur les différents aspects relatifs au projet, portant notamment sur la cadence de réalisation et le respect des délais contractuels, ajoute le communiqué. La délégation s'est, en outre, rendue aux sites de réalisation en vue d'inspecter le déroulement des



travaux, comprenant la création de trois (3) unités de compression de gaz au niveau des stations Centre, Nord et Sud, avec un total de 20 compresseurs à turbine, ainsi que la réadaptation du réseau de collecte de gaz existant et la création d'unité de démercurisation. La délégation a également pris connaissance des infrastructures logistiques et des installations techniques associés au

projet, lequel devrait contribuer à maintenir un rythme de production de 188 millions de m³ de gaz par jour, et de récupérer des réserves supplémentaires estimées à 121 milliards de m³ de gaz sec, 7 millions de tonnes de condensats et 3 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL). L'achèvement des travaux de ce projet est attendu dans des délais allant de 33, 36 et 39 mois

pour les étages de compression Centre, Nord et Sud respectivement, avec une mise en service prévue en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027. Le projet, intitulé « Boosting III », est réalisé par un groupement d'entreprises composé de « Baker Hughes », « Nuovo Pignone International SRL » et « Tecnimont SPA », dans le cadre d'un contrat de type EPC (Engineering, Procurement and Construction), signé avec Sonatrach le 23 mai 2024, selon la même source. Ce projet figure parmi les projets structurants majeurs destinés à faire face à l'épuisement naturel du gisement gazier et à renforcer sa capacité de production en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement, de répondre aux besoins du marché national et de respecter les engagements contractuels envers les partenaires internationaux, consolidant ainsi la position de Sonatrach en tant que partenaire fiable et fournisseur majeur d'énergie sur le marché mondial, souligne le communiqué.

I B.

Zitouni inspecte les préparatifs de la grande foire africaine

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a effectué, mercredi soir, une visite d'inspection au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger (SAFEX) où il s'est enquis des préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) qui sera abritée par l'Algérie du 4 au 10 septembre prochain, indique un communiqué du ministère. Accompagné de cadres du ministère et de res-

ponsables de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), M. Zitouni, a inspecté, lors de cette visite, les différents pavillons devant abriter les activités de la Foire, et s'est enquis de l'état d'avancement des travaux relatifs aux équipements techniques et logistiques. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance majeure de cette manifestation économique qui se veut une « plateforme stratégique à même de renforcer l'in-

tégration économique entre les pays africains et une opportunité pour braquer la lumière sur les capacités nationales, notamment dans les secteurs de la production industrielle et agricole, des industries de transformation, des services, ainsi que des industries créatives », étant des leviers prometteurs pour la diversification de l'économie nationale et le renforcement de sa compétitivité sur le marché continental, selon le communiqué.

ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Ouadah mise sur l'auto-entrepreneur

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a insisté, jeudi à Aïn Temouchent, sur la nécessité de mieux vulgariser le concept d'auto-entrepreneur. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Ouadah a souligné l'importance « de faire connaître davantage le concept d'auto-entrepreneur, nouvel acteur de l'économie nationale », précisant que « ce concept sera enseigné dans les Maisons de l'entrepreneuriat et les centres de formation professionnelle afin de permettre aux jeunes d'accéder plus rapidement à l'économie nationale et d'interagir plus aisément avec l'administration ». Il a ajouté que « le mécanisme de l'auto-entrepreneur offre aux jeunes une opportunité et toutes les facilités nécessaires pour participer à l'économie nationale dans une nouvelle vision d'une économie moderne, basée sur la connaissance et la technologie ». Lors de la visite de deux micro-entreprises implantées à Hassi El-Ghella, spécialisées dans la production de confiseries modernes et la broderie électronique et la couture, le ministre a rappelé que « l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) assure l'accompagnement et l'appui nécessaires pour élargir ce genre d'entreprises, contribuant ainsi à leur développement et à la création de nouveaux postes d'emploi ». Dans la zone industrielle d'Aïn-Témouchent, M. Ouadah a inspecté une micro-entreprise spécialisée dans la transformation de l'acier et la production de fils métalliques, où il a insisté sur « l'importance d'ouvrir la formation des jeunes à ce genre d'entreprises performantes, notamment pour les universitaires, et d'accueillir des stagiaires, ce qui permettrait de développer des activités complémentaires ». « Nous œuvrons à faire de ces success-stories des exemples inspirants pour les start-up et les étudiants. Dans cette optique, il a été convenu que dans toutes les formations organisées actuellement dans les maisons de l'entrepreneuriat, que ce soit à l'université ou dans les centres de formation professionnelle, des sorties de terrain seront programmées pour permettre aux étudiants de visiter des micro-entreprises et de découvrir leurs parcours réussis », a-t-il affirmé. Le ministre a également visité le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle et d'apprentissage Chahid Kouider Brini, qui a formé 37 jeunes porteurs de projets lors de trois sessions de formation, selon les explications présentées. En outre, M. Ouadah a visité l'Université Belhadj Bouchaïb d'Aïn Temouchent, où il a pris connaissance de plusieurs projets innovants et start-up hébergés par l'incubateur de l'université, qui compte 233 étudiants inscrits cette année. Il a également assisté à une partie d'une session de formation organisée au Centre de développement de l'entrepreneuriat de cet établissement d'enseignement supérieur. Le ministre a achevé sa visite par une rencontre avec des gérants de start-up et des micro-entreprises, ainsi que des porteurs de projets réaffirmant que « l'Etat a mis en place le cadre juridique nécessaire pour accompagner ce type d'entreprises dans une démarche visant à diversifier l'économie nationale ».

RÉGULATION NUMÉRIQUE ARABE

L'ARPCE renforce sa coopération avec Bahreïn

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) renforce son rôle moteur au sein du monde arabe.

Une visioconférence stratégique tenue avec son homologue de Bahreïn vient illustrer cette volonté de coopération accrue, dans le cadre du Réseau arabe des régulateurs des télécommunications et des technologies de l'information (AREGNET), dont l'Algérie assure le Secrétariat permanent depuis sa création en 2003. Échange d'expertises, harmonisation des politiques de régulation et coordination des positions internationales sont au cœur des ambitions régionales. Dans le cadre du renforcement de la coopération entre les régulateurs arabes, une visioconférence a réuni les cadres de l'Autorité de Régulation et de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE) des Télécommunications (TRA) du Royaume de Bahreïn. « L'Autorité de Régulation réitère son engagement à favoriser la collaboration dans le secteur des communications électroniques au sein de la région arabe », indique l'ARPCE dans sa page officielle facebook. Notons que la création du Réseau arabe des régulateurs des télécommunications et des technologies de l'information (AREGNET) a eu lieu à l'occasion de la 1^{ère} conférence des Régulateurs de la région arabe qui s'est déroulée à Alger du 19 au 21 avril 2003 et qui a vu la présence de représentants de



Régulateurs, d'administrations de 15 pays arabes et de l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'Algérie a été choisie pour assurer le Secrétariat permanent de l'AREGNET. L'AREGNET est structuré autour de trois organes à savoir : L'Assemblée Générale définit la stratégie, les plans d'action et traite les demandes d'adhésion. Quant à la présidence, elle est tournante selon le principe de l'ordre alphabétique, préside le réseau jusqu'à la tenue de la prochaine réunion annuelle, et le

représente dans les conférences régionales et internationales. Le Secrétariat permanent est quant à lui assuré par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPCE) en Algérie et gère les affaires courantes du réseau en coordination avec la présidence. Parmi les principaux objectifs de l'AREGNET on peut citer l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de régulation des télécommunications et des technologies de l'information, l'élaboration de politiques et de modèle de régulation en

vue d'harmoniser les pratiques organisationnelles dans la région arabe, et la coordination des positions des pays membres du Réseau dans les conférences régionales et internationales. Les pays membres du réseau des régulateurs arabes AREGNET sont : L'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Comores, le Djibouti, l'Égypte, les Émirats Arabes Unies, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, le Qatar, le Sultanat d'Oman, le Soudan, la Tunisie.

Inès B.

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-NIGÉRIAN

Arkab et Tuggar relancent le projet du gazoduc transsaharien

Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, jeudi au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria, M. Yusuf Maitama Tuggar, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ, ainsi que des cadres des deux secteurs. Cette rencontre a permis d'approfondir la concertation et d'échanger les vues sur les perspectives de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Nigéria, notamment dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ajoute le communiqué. Les deux parties ont salué la qualité des relations unissant les deux pays et ont affirmé leur « volonté commune de les hisser à des niveaux supérieurs de partenariat stratégique », à travers des projets concrets et des programmes d'action conjoints favorisant l'intégration économique et le développement durable sur le continent, notamment le renforcement de la coopération entre les entreprises des deux pays dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière et l'échange d'expertises et d'expériences en la matière. Les deux parties ont évoqué le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), considéré comme l'un des projets énergétiques

régionaux les plus importants, visant à relier les réserves de gaz nigérianes au réseau algérien pour répondre à la demande croissante de gaz, tant sur les marchés africains voisins que sur les marchés européens, précise le communiqué. A cet égard, l'état d'avancement des travaux liés à l'étude de faisabilité technique et économique, lancée en mars 2025, a été passé en revue, le ministre nigérian ayant souligné l'importance de ce projet pour les pays de transit ainsi qu'au niveau continental, ajoute le communiqué. Parallèlement, les deux parties ont examiné les possibilités d'élargir les domaines de coopération à d'autres secteurs prioritaires et d'intérêt commun, tels que les énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène, l'interconnexion électrique régionale et l'échange d'expertises et de connaissances en matière d'organisation, de formation et d'élaboration d'études stratégiques relatives au secteur de l'énergie. Il a également été question de réaffirmer l'importance de la coordination bilatérale dans les cadres régionaux et internationaux, tout en saluant le niveau de la coopération établie entre les deux pays, notamment au sein de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO), du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ainsi qu'au sein de l'OPEP.

Arkab a salué la nouvelle dynamique caractérisant les relations de l'Algérie avec

les pays africains frères, notamment dans le cadre de la politique énergétique nationale fondée sur le renforcement des partenariats Sud-Sud et l'élargissement de la présence des groupes Sonatrach et Sonelgaz sur la scène internationale, conformément aux engagements de l'Algérie en matière de développement et d'intégration régionale et la concrétisation d'une vision africaine de développement reposant sur l'intégration et le partenariat efficace. Pour sa part, M. Maitama Tuggar a exprimé la fierté de son pays pour les relations historiques de coopération avec l'Algérie, réaffirmant la disposition du Nigéria à intensifier la coordination et d'œuvrer de concert, en vue de concrétiser des projets stratégiques mutuellement bénéfiques, notamment dans les secteurs vitaux. Il a, en outre, salué les efforts de l'Algérie en faveur des initiatives de coopération africaine, notamment à travers le projet du gazoduc transsaharien, qu'il a qualifié de « véritable projet en cours de réalisation », précisant que le Nigéria a enregistré un progrès notable dans ce projet, et qu'il œuvre actuellement à relier les régions du nord du pays au réseau gazier afin de parachever la partie nigériane de ce gazoduc.

IB.

INONDATIONS

La campagne de prévention des risques lancée

Les travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement ont été lancés dans plusieurs wilayas. Il concernent le nettoyage en profondeur des réseaux d'assainissement, afin de prévenir toute obstruction et l'accumulation des déchets, notamment dans les zones à forte densité démographique.

Ainsi, la maintenance, la rénovation des réseaux dégradés, et la préparation anticipée de la saison des pluies pour prévenir les inondations ont été entamées.

Dans ce sillage, les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont lancé de vastes travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement pour maintenir un environnement propre durant la saison estivale, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Dans le cadre de la protection de la santé des citoyens et du renforcement de la prévention, les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont lancé de vastes travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement pour maintenir un environnement propre, notamment durant la saison estivale", précise le communiqué. Ces travaux consistent en "le nettoyage en profondeur des réseaux d'assainissement afin de prévenir leur obstruction et l'accumulation des déchets, notamment dans les zones à forte densité démographique", "la maintenance et la rénovation des réseaux dégradés", et "la préparation anticipée



de la saison des pluies, en vérifiant l'état des canalisations d'évacuation des eaux pluviales pour prévenir les inondations". Il s'agit également de "l'inauguration de nouveaux projets d'assainissement dans plusieurs régions,

ainsi que dans les nouveaux pôles urbains, en sus de l'élimination des points noirs", selon la même source. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des "efforts continus déployés par l'Etat pour préserver la santé publique, améliorer

le cadre de vie des citoyens, réduire les risques de pollution et de propagation des épidémies et garantir un environnement sain et sûr pour tous", conclut le communiqué.

TLEMCCEN

Les camps d'été, un moyen d'encadrement des jeunes

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a souligné, jeudi, dans la wilaya de Tlemcen, l'importance des camps d'été pour les adolescents, étant une opportunité pour attirer et encadrer les jeunes. Lors de sa visite au centre de vacances et de loisirs pour adolescents dans la commune de Marsa Ben M'hidi, qui accueille 50 jeunes de la wilaya d'El-Bayadh âgés de 15 à 17 ans, M. Hidaoui a souligné que la relance des camps d'été destinés aux adolescents s'inscrit dans la nouvelle stratégie du ministère, qui repose sur "l'attraction, la structuration et l'encadrement des jeunes algériens afin qu'ils interagissent avec les différents programmes proposés par ces structures", indiquant que "l'initiative sera généralisée l'année prochainement ministériel a pris en charge, dans des camps d'été, 2 000 enfants de la communauté nationale à l'étranger dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de "renforcer l'esprit patriotique chez les enfants de la diaspora, qui ont salué cette initiative qui leur a offert l'opportunité de découvrir l'Histoire de leur pays et ses potentialités". Au cours de cette visite, le ministre a honoré les lauréats des examens du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen (BEM) de la wilaya. Il a également présidé, au musée du Moudjahid, une rencontre avec plus de 100 enfants de la communauté nationale à l'étranger, et a visité la maison de jeunes de la commune de Maghnia et la maison de jeune de plage de la commune de Marsa Ben M'hidi.

ne". Le ministre a affirmé que cette expérience a été "couronnée de succès" dans la wilaya de Tlemcen, eu égard au "nombre important d'adolescents accueillis, la qualité des programmes qui leur sont proposés et leur interaction positive avec ces activités". Les programmes mis en place dans ces camps d'été, a-t-il ajouté, sont axés principalement sur "le renforcement de l'esprit patriotique, des valeurs de citoyenneté, de civisme et du travail" et vise à "développer chez les jeunes des savoir-faire, tels que ceux qui se rapportent à la communication et l'autonomie, ce qui permet d'encadrer et de structurer les jeunes afin qu'ils soient à l'abri des fléaux sociaux, tout en soutenant leur pays face à toutes les tentatives de déstabilisation". Par ailleurs, M. Hidaoui a indiqué que son départ

ment ministériel a pris en charge, dans des camps d'été, 2 000 enfants de la communauté nationale à l'étranger dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de "renforcer l'esprit patriotique chez les enfants de la diaspora, qui ont salué cette initiative qui leur a offert l'opportunité de découvrir l'Histoire de leur pays et ses potentialités". Au cours de cette visite, le ministre a honoré les lauréats des examens du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen (BEM) de la wilaya. Il a également présidé, au musée du Moudjahid, une rencontre avec plus de 100 enfants de la communauté nationale à l'étranger, et a visité la maison de jeunes de la commune de Maghnia et la maison de jeune de plage de la commune de Marsa Ben M'hidi.

BÉNI-ABBÈS

Hamlaoui à la rencontre de la société civile

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a tenu, jeudi dans la wilaya de Béni Abbès, une rencontre interactive avec les associations de la société civile, lors de laquelle elle a souligné l'importance de renforcer le front interne pour faire face aux tentatives de saper la stabilité nationale. Lors de cette rencontre, Mme Hamlaoui a mis en avant "l'importance du rôle vital et actif de la société civile dans la consolidation de la souveraineté nationale, en tant que partenaire essentiel dans l'ancrage des fondements de la souveraineté et de la sécurité sociétale, et faire face aux tentatives visant à saper la stabilité

du pays eu égard aux défis, enjeux et menaces régionales actuels". La présidente de l'ONSC a mis l'accent sur le rôle des acteurs de la société civile dans le contexte des défis actuels notamment en ce qui concerne le renforcement "du front interne et la valorisation de la stabilité que connaît l'Algérie", appelant à "faire face aux rumeurs et aux attaques qui visent le pays via les réseaux sociaux, où se mènent aujourd'hui les guerres de cinquième génération auxquelles l'Algérie est confrontée". Elle a également souligné l'importance de la société civile dans l'élévation de la conscience sociétale face à ces défis, et la consolidation de la

coordination entre les différentes composantes de la société et les autorités locales, tout en participant au développement et à la lutte contre la corruption. Mme Hamlaoui a par ailleurs rappelé la nécessité de soutenir les politiques de l'Etat algérien et sa diplomatie axée sur la défense des causes justes à travers le monde. Elle a, en outre, évoqué "le rôle de la société civile dans la lutte contre le phénomène de la drogue, devenue une guerre planifiée ciblant l'Algérie et sa jeunesse", insistant sur "l'importance d'unir les efforts et d'ancrer le travail participatif pour faire face à ce fléau qui menace l'avenir des générations".

BISKRA

Commémoration du 59ème anniversaire des "massacres du dimanche noir"

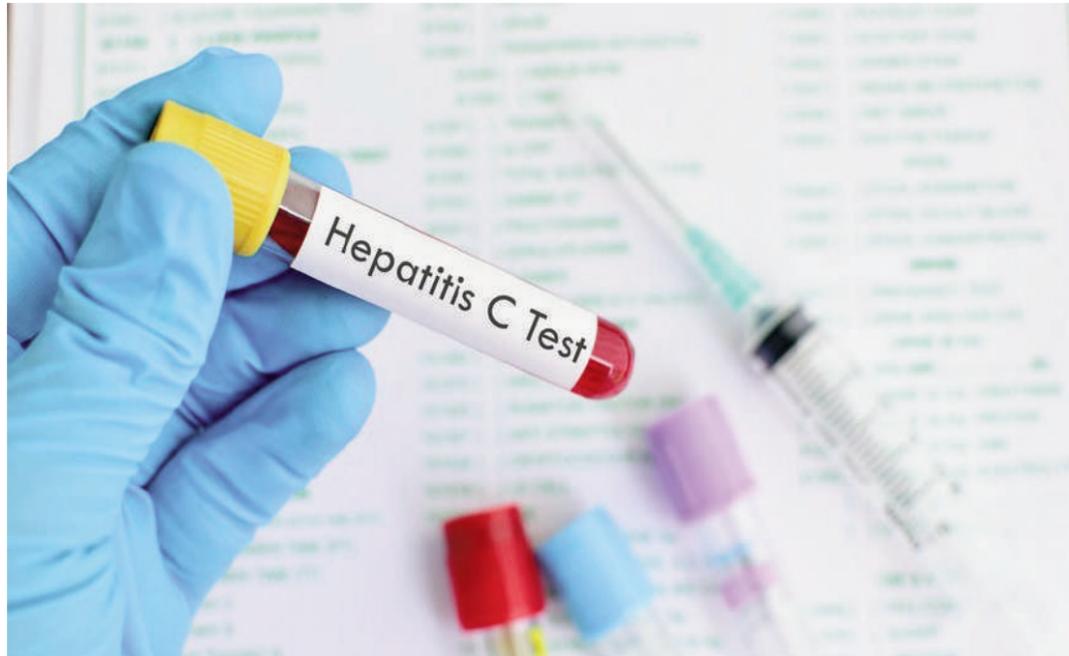
La famille révolutionnaire et les associations de la société civile de la wilaya de Biskra ont commémoré, jeudi, le 59ème anniversaire des massacres du "dimanche noir", connus localement sous le nom de "Dharbet El Had", en se remémorant les crimes odieux du colonialisme français qui firent plus de 300 victimes innocentes, le 29 juillet 1956. Les cérémonies commémoratives ont débuté par le dévoilement, au musée du Moudjahid "colonel Mohamed Chabani", d'une fresque murale illustrant ce douloureux événement, œuvre de l'association locale "Mosaïque" pour les arts, la culture et la préservation du patrimoine, avant de se poursuivre dans la salle du musée par des interventions de professeurs d'Histoire et des témoignages de personnes ayant vécu ces tueries. Les intervenants se sont accordés à affirmer que les forces françaises avaient utilisé tous les moyens de répression et de représailles contre les citoyens sans défense de cette ville qui affluent vers son marché hebdomadaire depuis les régions voisines. En ce "dimanche noir", les forces coloniales avaient procédé à des exécutions sommaires, sur les places publiques, et brûlés des biens de la population, écrivant l'une des pages les plus sanglantes de Biskra où les tueries de masse avaient succédé aux exécutions sommaires. Selon le témoignage du Moudjahid Ahmed Missaoui, "les balles tirées d'un peu partout par les forces coloniales visaient les gens venus faire leurs achats, au plus fort de la présence de la foule au marché". Pour ce témoin, "ce n'était rien d'autre que des représailles contre les Moudjahidines qui assaïnaient des coups douloureux au colonisateur". Missaoui ajoute que sans "l'esprit de solidarité des Algériens, qui avaient donné refuge, chez eux ou dans leurs magasins, à de nombreux passants poursuivis, le nombre de victimes aurait été bien plus élevé". Le souvenir de cet ignoble massacre est définitivement incrusté dans la mémoire collective, à Biskra où l'on se rappelle, chaque année de ce dimanche noir du 29 juillet 1956. Selon M. Hicham Diab, professeur d'Histoire au centre universitaire "colonel Si El Haouès" de Barika (Batna), les forces françaises avaient encerclé la ville de Biskra dont ils avaient interdit l'accès et la sortie, et positionné leurs soldats dans 7 zones, armés de mitrailleuses qu'ils avaient utilisées pour tirer sans discernement sur les passants et les commerçants, causant la mort de plus de 300 personnes innocentes. Des personnes dont ils avaient transféré les cadavres dans des zones inconnues pour les ensevelir dans des fosses communes afin d'éliminer toute trace du crime.

SANTÉ

Les hépatites font 3 500 décès par jour dans le monde

Des milliers de personnes vivent avec l'hépatite B ou C sans le savoir, selon l'OMS, 254 millions de personnes vivent avec une hépatite B chronique et 50 millions avec une hépatite C. La majorité l'ignore, faute de dépistage. Toutes les hépatites virales ont en commun d'être des inflammations du foie causées par des virus. Ces virus, appelés hépatotropes, ciblent spécifiquement le foie, provoquant une inflammation de cet organe.

Les hépatites virales sont responsables chaque jour de 3 500 décès dans le monde. « C'est une épidémie silencieuse », alerte l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui souligne que la plupart des personnes atteintes d'hépatites virales B et C ignorent leur statut. En effet, l'OMS estime que plus de 60% des personnes infectées par l'hépatite B et C ne savent pas qu'elles sont porteuses du virus. Ce manque de diagnostic conduit à un risque accru de complications graves, notamment le cancer du foie, et à la transmission du virus à d'autres personnes sans le savoir. L'OMS a publié un rapport alarmant sur l'état de l'hépatite virale dans le monde. En 2022, 1,3 million de décès ont été enregistrés dans le monde, soit



autant que la tuberculose. Les hépatites B et C, qui représentent 83 % et 17 % de ces décès respectivement. Et pourtant, les moyens de diagnostic et de traitement existent.

Selon l'OMS, 254 millions de personnes vivent avec une hépatite B chronique et 50 millions avec une hépatite C. La majorité l'ignore, faute de dépistage. Les taux de traitement sont encore plus bas (3 % pour l'hépatite B, 20 % pour l'hépatite C). Les conséquences sont majeures : cirrhose, cancer

du foie, décès prématurés. Les antiviraux contre les hépatites sont disponibles à faible coût. Le traitement du VHC permet de guérir dans plus de 95 % des cas, et celui du VHB permet de réduire les risques de complications. Pourtant, l'accès reste inégal. Beaucoup de pays paient des prix supérieurs aux références mondiales, même pour des génériques. Les systèmes de soin sont souvent centralisés, peu accessibles, et les programmes de dépistage restent insuffisants.

Selon l'étude publiée dans The Lancet, seule une infime partie des personnes éligibles au traitement reçoit effectivement un suivi.

POURQUOI AUTANT DE MALADES IGNORENT-ILS LEUR INFECTION ?

La raison est simple : les hépatites B et C sont souvent asymptomatiques pendant des années. Pas de douleur, pas de fièvre, pas de signe visible. La maladie progresse silencieusement, endomma-

geant le foie sans prévenir. Alors, beaucoup découvrent leur infection à un stade avancé, parfois au moment du diagnostic d'un cancer du foie. Hépatite C : grâce aux antiviraux à action directe, 95 % des patients peuvent être guéris en trois mois selon les données de l'OMS. Pour ce qui est de l'hépatite B, il n'existe pas de guérison complète, mais des traitements permettent de bloquer la répllication du virus et de protéger durablement le foie. Le vaccin pour l'hépatite B est efficace à 90-95 %. L'ONU s'est fixé pour objectif d'éliminer les hépatites virales comme menace de santé publique d'ici 2030. Cela suppose de diagnostiquer 90 % des personnes infectées et d'en traiter 80 %. Mais d'après l'agence sanitaire mondiale, seules 12 des 26 régions évaluées assurent des services de dépistage et de traitement gratuits dans le secteur public. Pour inverser la tendance, il faudra combiner plusieurs leviers : renforcer la vaccination contre l'hépatite B, faciliter l'accès au dépistage et au traitement, soutenir les programmes de réduction des risques, améliorer la traçabilité des données pour cibler les populations à risque. Face à un virus souvent silencieux, la mobilisation doit être massive, coordonnée et durable.

A.B

PROTECTION CIVILE : La formation en premiers secours renforcée

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) poursuit la mise en œuvre de son programme de formation en premiers secours destiné aux citoyens, visant à renforcer la culture de prévention des accidents et les méthodes d'y faire face. Ce programme, qui a permis de former plus de 170.000 citoyens au cours des dernières années, s'inscrit dans le cadre de "la politique générale de la Protection civile visant à ancrer la culture des premiers secours et à former les citoyens dans ce domaine", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, Nassim Bernaoui. Intitulé "Un secouriste dans chaque famille", ce programme a pour objectif de prévenir les accidents à travers l'ancrage de cette culture ainsi que la formation sur la manière d'y faire face lors de leur survenance, par l'apprentissage des premiers secours. Cela permet d'adopter les bons réflexes et de contribuer à sauver des vies en danger, en attendant l'arrivée des secouristes", a-t-il expliqué. Concernant les détails de ce programme, le responsable a précisé qu'il s'agit de "sessions de formation organisées quatre fois par an, d'une durée de 21 jours chacune, à raison de deux heures par jour au profit de toutes les franges de la société âgées entre 19 et 65 ans". Le programme comprend "des cours théoriques et pratiques sur les premiers secours, les accidents et les dangers, pour que le citoyen puisse prendre connaissance des différents types d'accidents et de blessures, et de la manière d'y faire face, comme stopper des hémorragies jusqu'à l'arrivée des secours". Bernaoui a affirmé que 170.000 citoyens des deux sexes ont été formés dans ce programme, au cours des dernières années, d'autant plus que les formations sont organisées régulièrement, environ tous les 3 mois. Les

personnes souhaitant bénéficier de ces formations peuvent, a ajouté M. Bernaoui, "se rapprocher du service de formation, à travers les directions de la Protection civile, qui se chargent des inscriptions afin de soumettre les bénéficiaires à une formation suivie d'une évaluation, donnant lieu à une attestation de participation. Par ailleurs, le responsable a révélé que les services de la Protection civile ont mis en place "un cycle de formation spécialisé" en premiers secours intitulé "Le secouriste volontaire de proximité", destiné aux participants désirant approfondir leur formation. Ce cycle permettra aux services de la Protection civile de solliciter cette catégorie de secouristes en cas d'urgence". A cette occasion, le responsable a invité les citoyens à "participer à ce programme, en raison de son importance dans la vie quotidienne, afin de contribuer à limiter les accidents, par l'acquisition d'une culture préventive, que ce soit pour éviter les accidents ou pour savoir y faire face, ce qui constitue une importante action préventive pour la sécurité de la société".

ORAN

La 2^{ème} édition du Salon international du Dentaire MDEX fixée

La deuxième édition du Salon international du Dentaire MDEX, se tiendra du 18 au 20 septembre prochain au Centre de Conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), ont annoncé vendredi les organisateurs. Plus de 50 exposants sont attendus lors de cette manifestation, représentant plus de 300 marques, distributeurs et start-up du secteur dentaire, a indiqué Mme Benchouk Manel Zahia, de l'agence évé-

mentielle Insolite pro". Ce salon se veut comme un carrefour des innovations, des échanges scientifiques et des opportunités professionnelles dans le domaine de la dentisterie en Algérie, a-t-elle précisé. Le MDEX 2025 est par ailleurs une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières technologies et solutions destinées à moderniser leur pratique, a-t-elle encore souligné. Un programme scienti-

fique riche et multidisciplinaire sera organisé en marge du salon, avec 30 conférences, 25 ateliers et 56 posters. Il s'agit de conférences, ateliers pratiques, démonstrations en direct et interventions d'experts nationaux et internationaux, abordant des thématiques innovantes telles que la dentisterie numérique, la biomimétique, l'esthétique, la chirurgie avancée ou encore la gestion de cabinet.

SIERRA LEONE

Plus de 5.000 cas de Mpox recensés depuis début 2025

Plus de 5.000 cas de Mpox ont été recensés en Sierra Leone, depuis début 2025 après avoir contracté le virus qui a entraîné la mort de plus de 40 personnes, ont rapporté des médias, jeudi, citant un bilan du ministère de la Santé. Le ministère qui a intensifié ses campagnes de surveillance, a fait état d'un total de 5.009 cas, dont 46 décès liés à l'épidémie, selon les mêmes sources, soulignant que sur les 5.009 cas recensés,

2.795 l'ont été dans la seule capitale sierra-léonaise Freetown. « Nos équipes sanitaires sont à pied d'œuvre pour inspecter les familles et foyers des différentes communautés à la recherche de cas suspects », a affirmé le directeur exécutif de l'Agence nationale de santé publique de Sierra Leone, Foday Sahr. Le responsable a en outre précisé que le nombre de centres de dépistage était désormais au nombre de neuf dans le pays, prin-

cipalement à Freetown et dans plusieurs grandes villes en région. Un suivi intensifié des cas a aussi été mis en place dans les districts. Le gouvernement de Sierra Leone a obtenu auprès de partenaires environ 206.000 doses de vaccin contre le virus. Le Mpox, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules.

SOMALIE

La crise climatique s'aggrave

« La population somalienne subit l'un des impacts les plus sévères de la crise climatique, provoquant des déplacements internes, et mettant à rude épreuve des villes déjà sous pression et alimentant ainsi les tensions autour de ressources qui s'amenuisent », a alerté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Près de la moitié de la population somalienne est touchée par des catastrophes liées au climat, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), alors que les violences dans le centre et le sud de la Somalie, ont récemment provoqué le déplacement de milliers de personnes. Au terme d'une mission de quatre jours en Somalie, la Directrice générale adjointe de l'OIM, Ugochi Daniels, a fait part, dans un communiqué publié jeudi, de son inquiétude face à l'aggravation de la crise climatique et des déplacements dans la région, relevant que les communautés continuaient d'être aux prises avec des sécheresses incessantes, des inondations et des conflits, qui ont déplacé quelque 3,6 millions de personnes dans ce pays de la Corne de l'Afrique. « La population somalienne subit certains des impacts les plus sévères de la crise climatique, qui provoque des déplacements internes, met à rude épreuve des villes déjà sous pression et alimente les tensions autour de ressources qui s'amenuisent », a déclaré Mme Daniels. « Et ces



populations portent ce fardeau alors qu'elles ne contribuent pratiquement pas aux émissions mondiales », a-t-elle déploré. Pour la responsable, « ce qui se passe ici est le reflet d'un changement régional plus large », appelant à une action

régionale « plus forte ». La Somalie, l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique, est aussi en proie depuis des années à des attaques du groupe terroriste « Shebab », provoquant des déplacements internes dans le

pays, où la situation humanitaire s'aggrave. Aussi, deux millions de Somaliens devraient se trouver dans une situation de vulnérabilité accrue dans les mois à venir, a mis en garde l'ONU, en raison de la réduction du financement.

COLOMBIE

L'ancien président Alvaro Uribe Vélez condamné

Álvaro Uribe Vélez, l'ancien président de la Colombie, a été condamné vendredi à 12 ans d'assignation à résidence pour des délits de fraude procédurale et de corruption de témoins, a décidé la juge Sandra Liliana Heredia dans un jugement de première instance qui marque un événement sans précédent dans l'histoire du pays. Outre la peine, la condamnation est assortie d'une amende de plus de 3,4 milliards de pesos colombiens (environ 710 000 euros) et d'une interdiction d'exercer une fonction publique pendant plus de huit ans.

Cette affaire de longue date concerne les liens de l'ex-président avec d'anciens paramilitaires d'extrême droite. Uribe, qui a été président de 2002 à 2010 et a dirigé une offensive militaire contre la guérilla communiste des FARC, a été inculpé pour avoir ordonné à un avocat de soudoyer des paramilitaires emprisonnés afin de dissimuler ses liens avec leurs organisations. La défense de l'ancien président a immédiatement annoncé qu'elle ferait appel de la décision, qui sera renvoyée devant la Haute Cour de Bogota, puis devant la Cour suprême

si elle est confirmée. Cette procédure judiciaire, qui dure depuis plus de dix ans, a bouleversé le paysage politique colombien, en particulier à l'approche des élections de 2026. Depuis le début des années 2000, Álvaro Uribe est l'une des personnalités les plus influentes du pays. Son rôle en tant que président pendant deux mandats consécutifs et sa direction ultérieure du parti Centro Democrático ont défini une grande partie du débat politique national. Le jugement actuel relance le débat sur son héritage politique.

ETATS-UNIS

Deux sous-marins nucléaires déployés près de la Russie

Le président américain Donald Trump a affirmé vendredi que deux sous-marins nucléaires, déployés sur son ordre après des propos de l'ex-président russe Dmitri Medvedev, se trouvent « plus près de la Russie ». « Oui, ils sont plus proches de la Russie », a déclaré Trump lors d'un entretien avec la chaîne Newsmax, interrogé sur la localisation de ces sous-marins.

Trump avait précédemment annoncé avoir ordonné le déploiement de deux sous-marins nucléaires américains dans « les régions appropriées », sur fond d'escalade verbale avec Medvedev. « Un ancien président de la Russie, aujourd'hui à la tête de l'un des conseils les plus importants, Medvedev, a tenu des propos très graves, parlant du nucléaire. Il n'aurait pas dû

dire cela. « Il a une langue bien pendue. Il a déjà tenu des propos similaires par le passé, et nous voulons toujours être prêts. C'est pourquoi j'ai envoyé deux sous-marins nucléaires dans la région. Je veux juste m'assurer que ses paroles ne restent que des paroles et rien de plus », a ajouté Trump sur Newsmax.

PÉROU

Une tempête de sable ensevelit le Sud

Des vents puissants provoqués par un anticyclone au-dessus de l'océan Pacifique ont enseveli jeudi quatre régions côtières du sud du Pérou sous une tempête de poussière et de sable d'une ampleur inhabituelle, selon le service météorologique national péruvien (Senamhi). Ce phénomène inhabituel a surtout affecté la région d'Ica, à environ 400 km au sud de Lima, où les sables et

poussières soulevés par vents de jusqu'à 50 km/h ont paralysé la circulation routière et les activités touristiques pendant trois heures. Des perturbations ont également été signalées dans les régions d'Arequipa, Moquegua et Tacna, ainsi que dans la capitale Lima. « Il s'agit d'un phénomène provoqué par l'anticyclone du Pacifique Sud qui s'est intensifié et se trouve très près du continent, générant

des vents descendants à grande vitesse à la surface », a expliqué Rosario Julca, une experte du Senamhi, à la chaîne de télévision Canal N. « La présence de ces vents descendants, combinée à la surface désertique, a provoqué un soulèvement soudain et important de poussière », a-t-elle ajouté. Selon elle, des vents modérés à forts continueront à souffler sur la côte péruvienne jusqu'à dimanche.

MALI

L'ex Premier ministre placé sous mandat de dépôt

L'ex-Premier ministre du Mali, Moussa Mara, a été placé sous mandat de dépôt, vendredi, par le procureur du pôle national de lutte contre la cybercriminalité. L'ancien chef du gouvernement sous le régime de l'ancien président feu Ibrahim Boubacar Keita, renversé par un coup d'État le 18 août 2020, est accusé d'atteinte au crédit de l'État. Son jugement est programmé pour le 29 septembre 2025.

Moussa Mara avait d'abord été auditionné ce jeudi par la même juridiction en raison d'un message publié sur X en début du mois dans lequel il déclarait notamment vouloir « se battre par tous les moyens » pour que le « soleil » succède à « la nuit ». L'ex-Premier ministre a également dénoncé le 25 juillet dernier le niveau d'endettement du Mali. « Levée de fonds de 38,5 milliards de FCFA par l'État sur les marchés financiers cette semaine. Cette opération, qui augmente le niveau d'endettement de notre pays, a un impact encore plus significatif sur la situation financière de l'État en termes de remboursement », a-t-il écrit. Selon lui, « sur le montant encaissé, presque 29 milliards seront à rembourser dès l'année prochaine, soit 75 % de la somme empruntée. Le taux d'intérêt substantiel de l'opération alourdit son coût et nous obligera à nous endetter encore pour faire face à son remboursement l'année prochaine. Ce mandat de dépôt fait suite à une série d'auditions successives. Les 15 et 16 juillet dernier, Moussa Mara avait été respectivement entendu à la Brigade d'investigations judiciaires (BIJ), et au parquet du tribunal de la commune IV du district de Bamako. Ces auditions faisaient suite à une publication sur les réseaux sociaux où il indiquait avoir rendu visite à plusieurs personnes détenues qu'il qualifiait de « détenus d'opinion ».

NIGERIA

15 morts dans une attaque terroriste

Quinze (15) personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée jeudi par des hommes armés affiliés à l'organisation terroriste autoproclamée « Etat islamique », suivie de l'explosion d'une mine dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, ont rapporté vendredi des médias. Des combattants de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ont ouvert le feu sur un groupe de paysans et d'enfants qui circulaient à bord d'une camionnette ouverte et d'une mobylette à la sortie du village de Gurnowa, près de la ville garnison de Monguno, selon des milices anti-terroristes, cités par des médias. Après l'attaque, une paysanne et ses trois enfants, qui fuyaient, ont été tués quand leur charrette a roulé sur une mine antipersonnel posée par les terroristes près du lieu de l'attaque, avant leur retrait, ont précisé les mêmes sources.

SALVADOR

La réforme constitutionnelle permettant plusieurs mandats présidentiels examinée

Le Parlement du Salvador a entamé jeudi l'examen d'une réforme constitutionnelle pour abolir la limite du nombre de mandats du chef de l'Etat et lui permettre de se représenter indéfiniment. Cette réforme prévoit également l'abolition du second tour de scrutin et l'allongement du mandat présidentiel de cinq à six ans. Selon le texte, le mandat actuel de M. Bukele s'achèvera en 2027 au lieu de 2029, et le président pourrait alors se représenter « sans réserve ». Sur les 60 sièges que compte le Parlement, 57 sont détenus par des partisans de M. Bukele, réélu en juin 2024 avec 85% des voix après avoir été autorisé par la Cour suprême du Salvador à briguer un second mandat.

CHAMPIONNAT ARABE 2025 DE BASKET-BALL

Les Verts décrochent le titre

C'est un véritable exploit que vient de réaliser la sélection algérienne masculine de basket-ball qui a remporté la 26e édition du Championnat arabe des nations, en s'imposant devant le pays organisateur, Bahreïn, sur le score de 70-69 (mi-temps : 31-33), en match comptant pour la sixième et avant dernière journée de la compétition, disputé vendredi soir à Manama.

L'EN était la seule équipe invaincue depuis le début du tournoi, avec un bilan de cinq victoires en autant de rencontres, la sélection nationale est assurée de finir en tête du classement avant la dernière journée de compétition, prévue hier, samedi, et de soulever le deuxième trophée de son histoire après celui obtenu en 2005, en Arabie saoudite. Menés de 9 points à la fin du troisième quart (48-57), les camarades de l'excellent Sofiane Briki (10 points, 6 rebonds, 6 passes) ont réussi à renverser la vapeur dans le dernier quart, en s'appuyant sur une solide défense et le jeu rapide en attaque, qui leur ont permis de s'imposer sur le score 70 à 69. Le Cinq algérien s'était imposé lors des cinq premières journées, respectivement, devant la Tunisie (81-86), les Emirats arabes unis (99-61), le Qatar (92-66) et le Koweït (86-74). Dans les deux autres rencontres disputées vendredi, les Emirats arabes unis ont battu l'Egypte (86-82), alors



que le Qatar a disposé du Koweït (72-69). Les joueurs du coach national, Ali Bouziane, sacré en tant que joueur en 2005, devaient jouer, hier, un match de gala contre l'Egypte, même s'ils souhaitaient terminer la compétition sans défaite. Placée sous l'égide de l'Union arabe de basket-ball, le tournoi se joue en formule de mini-championnat (7 journées),

dont le premier au classement est sacré champion arabe 2025. L'Egypte est le recordman de cette compétition arabe avec 12 titres de gagnés, alors que ce succès des Verts lui permet un retour en force sur la scène régionale, en attendant de faire de même sur la scène africaine, même si cela ne sera pas facile, avec des grandes nations que sont la Tunisie, l'An-

gola, en autres.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, toujours réactif aux sportifs algériens qui ont soulevé le drapeau national lors de compétitions internationales, a tenu à présenter ses félicitations à la sélection nationale de basket-ball après ce sacre arabe décroché à la capitale du Bahreïn Manama face au pays organisateur. Le président a écrit sur son compte sur les réseaux sociaux : « Nos sincères félicitations à notre équipe nationale de basket-ball après son sacre en Coupe arabe au pays du Bahreïn frère. Je félicite les joueurs et le staff technique et administratif. Merci à tout le monde pour cet exploit qui n'a pas été réalisé depuis 20 ans, en vous souhaitant d'autres consécutions à l'avenir ».

Marouane A.

CHAMPIONNAT CROATE BAKRAR REJOINT LE DINAMO ZAGREB



L'attaquant international algérien de New York FC (MLS/ Etats-Unis) Moncef Bakrar, s'est engagé "pour plusieurs années" avec le Dinamo Zagreb, deuxième au classement du championnat croate de football 2024-2025, a annoncé le club, vendredi dans un communiqué. " Je suis extrêmement heureux et fier de rejoindre le Dinamo Zagreb. Jouer au plus grand club de Croatie est pour moi un immense honneur. J'ai hâte d'enfiler le maillot, d'entrer sur le terrain devant les supporters, et de commencer à écrire un nouveau chapitre de ma carrière", a déclaré le joueur algérien, cité par le site officiel du club. Le Dinamo Zagreb n'a pas dévoilé la durée du contrat, se contentant de souligner qu'il s'agissait d'un bail de "plusieurs années." Bakrar (24 ans), signe ainsi son retour en championnat croate, après avoir évolué pendant une saison (2022-2023), avec Istra 1961 (8 buts en 33 matchs). Recruté en MLS à l'été 2023, Bakrar n'est pas parvenu à s'imposer durablement à New York City FC, avec un total de 10 buts en 66 apparitions. En sélection nationale, il compte quatre capes, cumulées depuis l'arrivée du sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic, en mars 2024.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS (ALGÉRIE 2025) -HANDBALL:

De l'or pour les filles et les garçons

Les équipes algériennes U16 de handball, filles et garçons, ont remporté la médaille d'or de la compétition de handball à l'issue des finales disputées vendredi en fin d'après-midi à Larbi Ben M'hidi (Skikda), dans le cadre des 1ers Jeux scolaires Africains organisés en Algérie du 26 juillet au 5 août. Dans une salle Mohamed-Bouchouk bien garnie, les filles ont dominé leurs homologues béninoises sur le score de 26-21, imitées par les garçons qui ont surclassé leur adversaire (le Bénin également) sur le score sans appel de 38-25, garnissant l'escarcelle de l'Algérie de deux nouvelles médailles d'or. Les entraîneurs des équipes algériennes féminine et masculine, Farès Souagui et Samir Aïssaoui, ont indiqué, dans une déclaration à l'issue des deux finales, qu'il s'agit-là d'un "sacre mérité, fruit d'un travail acharné, illustrant tout le potentiel des jeunes handballeurs algériens, filles et garçons, qui représentent l'avenir du handball algérien".

LA BOXE MASCULINE DÉCROCHÉ HUIT MÉDAILLES D'OR

La sélection algérienne masculine de boxe a réalisé un sans fautes, en clôture de la compétition comptant pour les 1ers Jeux africains scolaires africains (JSA 2025), en remportant huit finales vendredi à la salle Draâ Errich d'Annaba pour le compte de la 6e journée de la compétition. Les huit breloques en or algériennes ont été obtenues par Mohamed Amine Hasnaoui (-46kg), Abdellah Aouali (-48kg), Yacine Boubliia (-50kg), Ismail Sahraoui (-54kg), Bilal Lazoul (-57kg), Mohamed Moncef Benmaazouz (-63), Abdelmadjid Haouari (-75kg) et Sofiane Iftissen (-80kg).

USM ALGER

Draoui rejoint les Rouge et Noir

Le milieu de terrain international A' Zakaria Draoui, s'est engagé pour deux saisons avec l'USM Alger, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué. Draoui (31 ans) a officialisé son engagement avec les "Rouge et Noir" jeudi soir, au lendemain de l'annonce de la résiliation de son contrat, à l'amiable, avec le MC Alger, avec lequel il a

remporté le titre de champion 2024-2025. Le joueur formé au RC Kouba, devient la troisième recrue estivale du club de Soustara, après le défenseur international camerounais Che Malone Junior (ex-Simba SC/ Tanzanie), et le milieu offensif Mohamed Bouderbala (ex-USM El-Harrach), en attendant l'arrivée d'autres éventuelles nouvelles recrues. De son

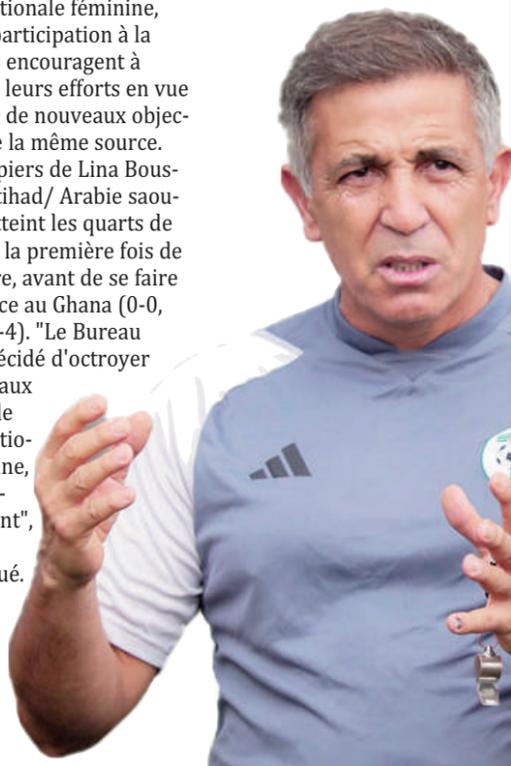
côté, le défenseur central Hocine Dehiri est revenu au club après la fin de son prêt pour 6 mois au sein du club koweïtien d'Al Qadissiya. Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2025 a entamé cette semaine un stage de six jours à Alger, sous la conduite du préparateur physique Belaïd Medjahed, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur.

EQUIPE NATIONALE FÉMININE DE FOOTBALL

Benstiti maintenu à son poste

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé sa décision de maintenir le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, à son poste, quelques jours après avoir conduit les "Vertes" aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025). "Le Bureau fédéral a décidé de maintenir Farid Benstiti à la tête de la barre technique de l'équipe nationale féminine A, dans un souci de stabilité et de continuité technique. Le Directeur technique national (DTN) est chargé d'engager les négociations avec le sélectionneur national en vue de formaliser cette décision", a indiqué la FAF, dans un communiqué. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, élargie aux présidents des Ligues nationales et régionales, tenue jeudi sous la présidence de Walid Sadi. "Le Président et les membres du Bureau fédéral adressent leurs

félicitations aux joueuses ainsi qu'aux membres du staff de l'équipe nationale féminine, pour leur participation à la CAN. Ils les encouragent à poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre de nouveaux objectifs", ajoute la même source. Les coéquipiers de Lina Bous-saha (Al-Ittihad/ Arabie saoudite) ont atteint les quarts de finale pour la première fois de leur histoire, avant de se faire éliminer face au Ghana (0-0, aux t.a.b :2-4). "Le Bureau fédéral a décidé d'octroyer une prime aux membres de l'équipe nationale féminine, à titre d'encouragement", conclut le communiqué.



COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026 DE FOOTBALL

La date du tirage au sort des 1/32es de finale fixée

Le tirage au sort des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, aura lieu le jeudi 20 novembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de Football (FAF), vendredi sur son site officiel. Les matchs des 1/32es de finale sont programmés les 5 et 6 décembre, précédés par la phase régionale, fixée les 12 et 13 septembre, précise la même source. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, élargie aux présidents des Ligues nationales et régionales, tenue jeudi sous la présidence de Walid Sadi. "Le Bureau fédéral rappelle aux Ligues qu'elles doivent prendre les dispositions nécessaires en vue de la préparation et du bon déroulement de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie. A cet effet, elles sont tenues de veiller au strict respect du calendrier", souligne la FAF. Par ailleurs, le Bureau fédéral a approuvé une modification du règlement de la compétition pour l'édition 2026. " Pour les quarts de finale, le club tiré en premier bénéficiera de l'avantage du terrain à condition que le stade soit homologué pour l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR)". Enfin, la FAF a confirmé la date de la Supercoupe d'Algérie MC Alger-USM Alger, maintenue au vendredi 26 décembre 2025 à Alger.

FC BARCELONE

Ter Stegen soutenu par ses coéquipiers

Alors que son avenir à Barcelone semblait plus incertain que jamais, Marc-André ter Stegen peut compter sur un soutien inattendu, mais ô combien précieux.

Loin de ses coéquipiers en raison de sa convalescence, le portier allemand traverse une période tendue avec sa direction, qui envisage même de lui retirer le brassard de capitaine. Mais dans les vestiaires, l'unité est totale : joueurs cadres comme jeunes pousses s'opposent clairement à cette mise à l'écart symbolique. Une solidarité rare, qui pourrait bien changer le cours des choses. De retour à Barcelone après une opération du dos à Bordeaux menée par la professeure Amélie Léglise, Marc-André ter Stegen débute une longue période de convalescence. Pendant ce temps, le Barça, en tournée asiatique, impressionne sportivement mais s'agite en coulisses. Le club catalan aurait préféré ne pas inscrire le joueur auprès de la Liga, afin d'alléger sa masse salariale dans le cadre du fair-play financier. Ce choix, combiné à l'annonce publique de son absence pour trois mois, a irrité la direction, qui reproche au gardien de prioriser ses intérêts.

UNE CONFIANCE BRISÉE

Un climat de tension qui laisse entre-



voir une volonté de rompre avec Ter Stegen. Faute de possibilité de transfert, la direction envisagerait même de lui retirer le brassard, selon Foot Mercato. Une décision qui ne passe pas auprès du groupe professionnel, solidaire de celui qui garde les cages catalanes depuis 2014. Interrogé après la victoire 7-3 contre Séoul, Gavi a pris clairement position : « Ce sont les joueurs qui voteront (pour le brassard), sans aucun doute, mais dans tous les cas, Marc est le premier capi-

taine de l'équipe. Ce sont les joueurs qui votent et qui décident de ce qu'il se passe dans l'équipe. » Puis d'ajouter : « Marc est une légende du club et nous devons le respecter, c'est la vérité. À son retour de blessure, nous verrons, et l'entraîneur décidera, mais ce qui est sûr, c'est que c'est une légende du club et nous devons le respecter. » Même son de cloche du côté de Pau Cubarsi, défenseur prometteur du club : « On ne décide de rien. Pour l'instant, Marc fait partie de l'équipe. C'est notre

capitaine, celui qui nous guide et notre principal supporter. Il est avec nous, on est très heureux, et on espère qu'il le restera. »

LES CADRES RÉITÈRENT LEUR LOYAUTÉ AU CAPITAINE TER STEGEN

Chez les plus expérimentés, le message est tout aussi clair. Frenkie de Jong, capitaine en second, n'a pas hésité à appuyer son coéquipier : « Pour moi, Marc est le capitaine de l'équipe, comme la saison dernière. C'est un joueur de classe mondiale, et ce depuis de nombreuses années. Il a toujours tout donné pour le club, et je le soutiens, et d'après ce que je sais, l'équipe aussi. »

Enfin, Ferran Torres a confirmé l'état d'esprit général : « Je ne sais pas s'il y aura un vote, nous n'en avons pas parlé, mais en raison de son expérience et des années qu'il a passées ici, je pense que Ter Stegen sera le capitaine. »

L'union sacrée autour de Marc-André ter Stegen met la pression sur la direction catalane. Dans un contexte déjà tendu entre exigences financières et décisions impopulaires, cette levée de boucliers en interne pourrait bien contraindre les dirigeants à revoir leur position. Une chose est sûre : pour le vestiaire blaugrana, Ter Stegen reste et doit rester le capitaine du FC Barcelone.

MLS

Trois saisons supplémentaires pour Messi

Lionel Messi devrait prolonger avec l'Inter Miami. C'est quasiment une certitude aujourd'hui. Reste à négocier les conditions. Et pour cela, le journal madrilène Marca en dit plus ce vendredi. Selon leurs informations, l'Argentin va prolonger contractuellement au moins pour trois saisons supplémentaires, jusqu'à ses... 41 ans. Mais il pourrait s'arranger avec ses dirigeants. Si Messi veut prolonger au moins une saison supplémentaire pour être en forme avant le Mondial 2026, pour disputer sa sixième Coupe du

monde, ce qu'aucun joueur n'a réussi jusqu'ici, il pourrait ensuite décider de s'arrêter quand il le souhaite. S'il s'arrête avant l'expiration de cette prolongation, il devrait occuper des fonctions au sein du club, qui ne sont pour l'instant pas déterminées. Car Lionel Messi est aussi actionnaire de l'Inter Miami et est donc lui aussi propriétaire, avec d'autres, du club. Pour autant il devrait signer un contrat pluriannuel, pouvant aller jusqu'à cinq ans, pour concorder avec les règles économiques en vigueur en MLS. A l'issue

de sa carrière de joueur professionnel, l'attaquant devrait aussi être courtoisé par le FC Barcelone, qui compte lui proposer également un poste au sein de la direction. D'ici là, il a Messi a encore devant lui des défis à relever, comme l'actuelle Leagues Cup (qu'il a déjà remportée avec l'Inter en 2023), la MLS, qu'il n'a pas encore remportée (bien qu'il ait remporté le titre du Supporters' Shield, qui est officiel aux États-Unis), la ConcaChampions... et le défi de la Coupe du monde 2026 avec l'Argentine.

OLYMPIQUE MARSEILLE

PAIXAO S'ENGAGE OFFICIELLEMENT

Attendu depuis plusieurs semaines, son arrivée n'est désormais plus un secret. Igor Paixao a officiellement rejoint l'Olympique de Marseille après des négociations intenses. L'opération, de grande envergure, confirme l'ambition phocéenne sur ce mercato estival. Le public marseillais, déjà conquis par ses exploits passés, attend désormais de voir la pépite brésilienne faire parler sa vitesse et sa créativité sous les couleurs olympiennes. Le club néerlandais a annoncé ce vendredi via un communiqué que « le Feyenoord a trouvé un accord avec l'Olympique de Marseille pour le transfert d'Igor Paixao. L'ailier brésilien de 25 ans était sous contrat avec le Feyenoord jusqu'en juin 2029, mais quittera immédiatement Rotterdam pour la ville côtière du sud de la France afin d'évoluer en Ligue 1 ». L'OM devient ainsi le nouveau point de chute du Brésilien, qui s'engage pour cinq saisons, soit jusqu'en juin 2030. Avec une indemnité de transfert de 35 millions d'euros, Igor Paixao devient la recrue la plus chère de l'histoire du club, devançant Vitinha (32 M€). Sous les couleurs du Feyenoord, Igor Paixao s'est illustré avec brio : 39 buts et 29 passes décisives en 129 matchs toutes compétitions confondues. À 25 ans, l'ailier droit arrive à maturité et incarne un renfort offensif majeur pour le système de Roberto De Zerbi.

NEWELL'S OLD BOYS (ARGENTINE)

Rejet de l'offre de Liverpool pour Isak

Après avoir dynamité le marché des transferts avec l'achat de Florian Wirtz pour 125 millions d'euros et Hugo Ekitike pour 90 millions, les Reds ont encore de la réserve. Et ne comptent pas s'arrêter là. Après plusieurs contacts informels, Liverpool a finalement franchi un cap en déposant une offre officielle pour Alexander Isak. Le montant estimé est d'environ 120 millions de livres sterling selon

The Athletic, soit 138 millions d'euros. Une somme record pour les Reds, mais insuffisante pour convaincre Newcastle, qui maintient sa position en annonçant que l'attaquant de 25 ans n'est pas à vendre. Sous contrat jusqu'en 2028, Alexander Isak avait été recruté en 2022 pour 60 millions de livres (69 millions d'euros). Depuis, il s'est imposé comme l'un des meilleurs buteurs de Premier League

(27 buts la saison dernière). Newcastle lui a proposé une prolongation avec une clause libératoire à partir de l'été 2026, mais l'attaquant et ses représentants ont décliné. Liverpool pourrait bien revenir avec une nouvelle offre dans les prochains jours.

ISAK VEUT PARTIR

L'international suédois n'a jamais caché son envie de quitter le club cet été. Actuel-

lement, il s'entraîne à Zubiate, le centre d'entraînement de la Real Sociedad, son ancien club, loin de la tournée asiatique de Newcastle. Officiellement, les Magpies évoquent une blessure à la cuisse. Mais plusieurs sources indiquent qu'il s'agit d'une décision du joueur face à l'incertitude sur son avenir. En coulisses, Newcastle étudie plusieurs pistes pour anticiper un éventuel départ de son buteur vedette.

REAL MADRID

Le match face à Osasuna maintenu

Le Real Madrid avait saisi le juge unique de La Liga pour demander le report de son premier match de championnat face à Osasuna, prévu le mardi 19 août à 21h00 au Santiago Bernabéu. Pour cause ? Une préparation écourtée par la participation à la Coupe du monde des clubs, conclue mi-juillet. Les Merengues estiment qu'ils ne bénéficieraient que de quinze jours de repos et de pré-saison, contre trois semaines pour la majorité des autres équipes du championnat espagnol. Dans sa décision, rendue jeudi, le magistrat souligne que la

convention collective garantit une trêve de 21 jours, délai respecté selon la Liga. Il considère par ailleurs que la situation ne remplit pas les critères d'"imprévisibilité", d'"inévitabilité" ou de "force irrésistible" nécessaires pour qualifier cela de "force majeure". En conséquence, la rencontre reste programmée à la date initialement fixée selon Mundo Deportivo. La décision a provoqué l'indignation des Merengues. Selon l'émission El Partidazo de COPE, les dirigeants madrilènes dénoncent une inégalité de traitement. Ils rappellent éga-

lement qu'en mai dernier, lors de réunions avec la Liga et l'AFE (syndicat des joueurs), la possibilité d'un report avait été évoquée si le Real atteignait les demi-finales du Mondial des clubs, ce qui a été le cas (défaite 4-0 face au PSG). Les capitaines estiment donc que l'accord tacite n'a pas été respecté. Florentino Pérez et son équipe juridique n'entendent pas en rester là. Le Real Madrid dispose de 48 heures pour déposer un recours devant le Comité national de deuxième instance et tenter d'obtenir une révision de la décision.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

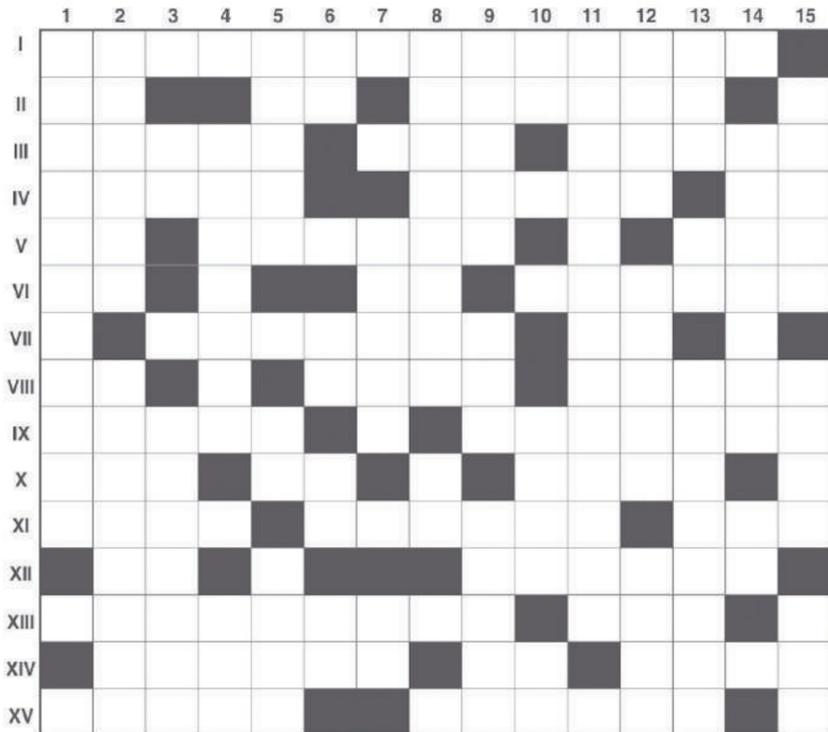
HORIZONTALEMENT

I. L'essentiel est d'y participer (deux mots). II. A été, à reculons. Les débuts à «bicyclette». Train. III. Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le «stade». Comme certains centres. IV. Habits de danseuses. A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du «lancer». V. Naissance d'«allure». L'attaquant du milieu. Ce travail-là n'est plus imposé. VI. A l'entendre, il a été sifflé. Paresseux comme lui, adieu l'entraînement!...Il faut savoir le doser. VII. Ils ont leur «Parc». Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse du stade. VIII. Matière de médaille pour le meilleur. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. IX. Pelages sur le champ de courses. Crient haut et fort. X. Sigle de club. Départ d'«attaque». Enlever. XI. Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. XII. En «athlétisme». Canne d'alpiniste. XIII. Epreuve complète d'athlète. Refus. XIV. On cherche toujours à le battre. Reo. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. XV. Le boxeur y passe avant de monter sur le ring. Essayée.

VERTICALEMENT

1. Il moule le corps de la gymnaste. 2. Il est «jeté» chez l'haltérophile. Plus confortable que le Kart. 3. Un certain lycée. Ces «chébecs»-là sont sûrs de couler. 4. Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. 5. Personne de poids. Possessif. Une «côte» brisée dans la chute. 6. Etalon chinois. Sur terre. Certains travaux. Un bout du «harnais». 7. Geste défensif au foot. Lettres de «leader». 8. Equipement. Utiles pour se délester avant l'épreuve! 9. Classement. On y est, en salle. Souffle coupé. 10. Pronom. Mieux vaut bien l'être. Chiffre du départ. 11. Elle amène à la compétition. 12. Déchet d'urine. Avec Décathlon, on l'a «à fond». En location. 13. Une «ère» un peu bousculée. Départ de «soleil» à la barre fixe. Une telle démonstration nous mène aux nues. 14. Dynamisme. Un peu de «natation». 15. Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot.

SIGNE DISTINCTIF ABDIQUER	COMPAS- SION AUX ÉCHECS	ENFERMAIS INSTRU- MENT DE PÊCHE	MANQUE GNAGNAN	BON POUR ÊTRE PERDU
CORRIGERA UNE PHRASE SÉDUISANTS				
PAS LA-BAS	LES MEILLEURS INUTILITÉS			
		FATIGUÉ MOMENT		IMPÔT
LIA METTRA EN TERRE			PORTEUR DE ROUES	POST SCRIPTUM
				ENTRE 0:00 ET 12:00
POUR TENIR SAISIT			LA TIENNE PRONOM	
		AU SKI BOUQUINÉ		POUR INDIQUER UN DOMAINE
RIVERAIN DU PO				
ALLURE SE LÂCHE POUR S'ALLÉGER			RÈGLE	
		AVEC LES AUTRES		



SUDOKO

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

MOTS MÊLÉS

T C C I C T E G R U O C
 N A Q B O I G N O N C E
 U R C M R P T N A E E P
 P O A O R O O R U V L E
 C T H U V R C T O S E F
 E T N C V A I O I N R T
 R E P I N A R D L A I E
 I A O A L A A C I I H R
 S P N I N R H S O C J O
 E A A G U R E T A T A P
 S P E R S I L M E L O N
 S I O P E C H E X I O N

- AIL
- ANANAS
- AVOCAT
- BROCOLI
- CAROTTE
- CELERI
- CEPE
- CERISE
- CHOU
- CITRON
- COTON
- COURGE
- EPINARD
- FRAISE
- HARICOT
- LAITUE
- MACHE
- MELON
- NAVET
- NOIX
- OIGNON
- ORANGE
- PATATE
- PECHE
- PERSIL
- POIS
- POIVRON
- PRUNE
- RADIS
- TOMATE

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS
 EXTRAORDINAIRE

SUDOKO

5	2	4	6	3	8	9	7	1
7	6	8	1	2	9	3	4	5
1	9	3	7	5	4	6	2	8
6	4	5	9	8	1	7	3	2
9	8	2	5	7	3	1	6	4
3	1	7	4	6	2	8	5	9
8	7	1	2	4	6	5	9	3
2	3	6	8	9	5	4	1	7
4	5	9	3	1	7	2	8	6

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I	R	O	U	L	E	M	E	N	T
II	E	R	R	A	T	U	M		R
III	V	I	E	T	N	A	M		O
IV	A	G		R	A	I	E	N	T
V	N	I	A	I		S	N		T
VI	C	N		N	O		A	M	I
VII	H	A	L	E	T	A		O	N
VIII	E	L	A	S	T	I	Q	U	E
IX	S	E	C		O	S	I	E	R

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS

C		F		L		V		R	
M	A	T	U	T	I	N	A	L	E
R	O	M	A	N		S	O	S	
C	A	R	A	T		B	E	T	E
B	E	N	O	I	T		O	R	
V	I	R	T	U	O	S	E	V	
N	O	E		D		R	O	I	
G	I			L	E	V	R	E	S
E	U	T	E	R	P	E		T	
A	R	R	E	T		C	R	U	E

PATRIMOINE EN PÉRIL

Le bijou kabyle, trésor d'identité face à la contrefaçon

Réputé pour sa beauté et son authenticité, le bijou artisanal kabyle incarne un savoir-faire ancestral « transmis » de génération en génération. Mais aujourd'hui, ce « symbole de l'héritage amazigh » fait face à des menaces sérieuses. Entre tentatives d'appropriation culturelle à l'étranger et absence de cadre de protection efficace, les artisans tirent la sonnette d'alarme. À Béni Yenni, Akbou ou encore dans la Soummam, ils appellent à une mobilisation pour défendre ce patrimoine unique, à la fois culturel, identitaire et économique.

Par : **Samy Terki**

Depuis des générations, le bijou artisanal kabyle « occupe une place centrale » dans la culture et le quotidien des femmes algériennes, bien au-delà des frontières de la Kabylie. Fabriqué à la main avec un savoir-faire transmis de génération en génération, ce bijou est bien plus qu'un simple ornement, il incarne un patrimoine vivant, à la fois esthétique, symbolique et identitaire. Traditionnellement porté au quotidien ou lors d'événements majeurs tels que « les mariages », « les fêtes religieuses » ou « les manifestations culturelles », le bijou kabyle est perçu comme un lien symbolique entre les générations. Enraciné dans les coutumes berbères, il se distingue par l'utilisation de matériaux nobles comme l'argent, les émaux colorés et le corail rouge. Chaque pièce est travaillée avec minutie, selon des techniques anciennes qui relèvent à la fois de l'orfèvrerie et de la métallurgie. Mais face à l'engouement croissant que suscite cet artisanat, des menaces « pèsent » désormais sur son authenticité. Plusieurs artisans s'inquiètent de la commercialisation de ces pièces par des opérateurs étrangers qui les présentent comme des productions locales dans leurs pays. Saddek, bijoutier à Akbou, met en garde : « Le bijou artisanal kabyle est aujourd'hui victime de son succès. Des pièces issues de Béni Yenni ou de la vallée de la Soummam sont achetées par des étrangers et revendues à l'étranger, sans mention de leur origine. C'est une tentative d'appropriation culturelle que nous devons contrer ». Le bijou de Béni



Yenni, connu pour la finesse de ses motifs et la richesse de ses formes, jouit d'une reconnaissance nationale et internationale. Il est devenu un symbole fort de l'héritage amazigh algérien. Selon les artisans, ce bijou n'est pas seulement un objet d'apparat. Il reflète l'histoire et les valeurs de toute une communauté, avec un langage propre. Certaines pièces, portées au quotidien, marquent la féminité. D'autres, plus imposantes, sont réservées aux grandes occasions. « Ce bijou véhicule un message. Il est porteur de codes et de significations que seuls les initiés peuvent interpréter », précise encore Saddek. Dans un « contexte » de mondialisation et de concurrence accrue, la question de la protection du patrimoine artisanal devient urgente. Pour de

nombreux bijoutiers, il est impératif d'organiser une défense collective. Cela passe par la reconnaissance officielle du bijou kabyle comme patrimoine culturel immatériel, mais aussi par la mise en place d'un cadre juridique permettant d'en garantir l'origine. « Il est temps de structurer la filière, de soutenir les artisans et de lutter efficacement contre les contrefaçons. Ce bijou, que certains pays tentent aujourd'hui de s'approprier, fait partie intégrante de l'identité algérienne. Il mérite d'être défendu avec force », insiste Saddek. Le métier de bijoutier, autrefois exclusivement masculin, s'ouvre aujourd'hui de plus en plus aux femmes, qui participent activement à la préservation de ce savoir-faire. Cette évolution renforce la transmission

intergénérationnelle et témoigne de la vitalité de cet artisanat, bien vivant malgré les défis. En Kabylie, les bijoutiers continuent de créer, d'innover, tout en respectant les techniques ancestrales. Ils résistent à la standardisation et aux imitations. « Le bijou kabyle est souvent copié, mais jamais égalé », affirment les artisans, convaincus que la meilleure protection reste dans la valorisation locale de ce trésor culturel.

À l'heure où l'identité culturelle se retrouve au cœur de nombreux enjeux, le bijou kabyle apparaît comme un « pilier de la mémoire collective ». Il illustre, à travers chaque pièce façonnée, la richesse de la culture berbère et l'importance de sa sauvegarde.

Samy Terki

DJ SNAKE MAINTIEN SON CONCERT EN ALGÉRIE

Le show aura bien lieu !

C'est désormais officiel : DJ Snake se produira prochainement en Algérie, au grand bonheur de ses fans. Alors que des rumeurs persistantes circulaient sur les réseaux sociaux évoquant une possible annulation, les organisateurs ont confirmé, jeudi, dans un communiqué relayé par la télévision nationale, le maintien du concert. Ce spectacle s'annonce comme le plus grand jamais organisé en Algérie, notamment en termes d'équipements techniques, inédits dans le pays. « L'organisation d'un tel événement nécessite des moyens humains et techniques de calibre international, ainsi qu'une préparation rigoureuse », indiquent les organisateurs. Ils ajoutent que DJ Snake et son équipe travaillent d'arrache-pied

pour garantir le succès de ce rendez-vous musical d'exception, avec notamment un système de billetterie accessible au grand public. Si aucune date précise n'a encore été dévoilée, toutes les informations officielles seront communiquées en temps réel via les canaux dédiés, assurent les organisateurs. Face aux rumeurs, DJ Snake lui-même a réagi sur Instagram : « Si vous ne me voyez pas annoncer ou publier des détails concernant mes spectacles sur mes plateformes, c'est qu'il s'agit d'une rumeur. SVP, ne croyez pas tout ce que vous voyez sur Internet si cela ne provient pas directement d'une source officielle », a-t-il écrit en story. Né à Paris le 13 juin 1986, William Grigahcine, alias DJ Snake, est un DJ, producteur

et compositeur franco-algérien. Il se fait connaître mondialement en 2013 avec le tube Turn Down for What. Sa notoriété s'amplifie avec le titre Lean On, en collaboration avec Major Lazer et MØ, sorti en 2015. Son premier album, Encore, voit le jour en 2016, suivi par Carte Blanche en 2019. Le 10 mai 2025, sur la scène du Stade de France, il annonce la sortie de son troisième opus, Nomad, prévue pour le 5 septembre 2025. DJ Snake a reçu de nombreuses distinctions, parmi lesquelles les MTV Video Music Awards, les Billboard Music Awards, ainsi que plusieurs NRJ Music Awards entre 2015 et 2021. Il a été sacré meilleur DJ français aux Fun Radio DJ Awards en 2018 et 2019.

2^E ÉDITION DU PROGRAMME «INITIATIVE ART»

16 porteurs de projets innovants et créatifs retenus

Un programme ambitieux destiné aux jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives. Seize porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, retenus dans le cadre de la 2^e édition du programme «Initiative Art» visant à encourager les start-up à investir dans les domaines de la culture et à contribuer à la transition économique du pays, ont été annoncés jeudi à Alger. L'annonce a été faite à l'occasion du lancement de la 2^e édition de «Initiative Art» (31 juillet-3 août) organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coopération avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA). Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, Mohamed Sidi Moussa, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a souligné que ce «programme ambitieux» destiné aux jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, vise à «créer un espace favorable aux innovateurs pour développer leurs idées et les transformer en projets durables contribuant à la promotion de l'économie culturelle nationale et à renforcer la place de l'Algérie en tant qu'incubateur d'énergies créatives». Le ministre a rappelé que le ministère s'est lancé, depuis l'année dernière, dans l'organisation de la 1^{ère} édition de «Initiative Art», en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et ce dans le cadre de «la stratégie nationale de la propriété intellectuelle visant à mettre en place un cadre global pour protéger l'innovation et encourager la créativité en tant que vecteur essentiel du développement». De son côté, le directeur du Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Athmane, a salué le «grand succès» de la première édition du programme «Initiative Art» en Algérie, grâce à «l'attention particulière accordée par les hautes autorités algériennes à la culture, au patrimoine national, aux arts et au développement des industries culturelles et créatives». Le responsable a souligné que l'Algérie est le «premier pays arabe à bénéficier de ce programme qui vise à identifier les défis auxquels sont confrontés les start-up, à y apporter des solutions et à accompagner des experts en affaires et en propriété intellectuelle pour élaborer une stratégie spécifique aux entreprises activant dans le domaine de l'industrie créative». Le programme «Initiative Art 2» a vu la sélection de 16 porteurs de projets innovants parmi 100 candidats, en se basant sur leur capacité à contribuer au développement du secteur culturel à travers des modèles novateurs soutenant l'économie créative. Les participants bénéficieront pendant quatre jours, d'ateliers pratiques portant sur les domaines de l'analyse de marché, de la modélisation économique, de la mobilisation stratégique des droits de propriété intellectuelle, ainsi que de la communication créative.

R.C

16


 ● Alger 29°
 ● Ouargla 42°
 ● Oran 30°
 ● Constantine 41°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

Le sorbet algérien «Créponné» classé premier dessert glacé en Afrique et dans le monde arabe

Le sorbet algérien «Créponné» s'est adjugé la 25^e place sur la liste des meilleurs desserts glacés dans le monde et la première en Afrique et dans le monde arabe, selon un classement du guide culinaire mondial «TasteAtlas», dans son édition de juillet 2025.



Un expert iranien l'affirme :

Israël et les États-Unis manipuleraient la météo pour créer des sécheresses

La crise de l'eau en Iran a atteint son paroxysme. La semaine dernière, l'agence de presse allemande DPA rapportait que 20 des 31 provinces du pays étaient confrontées à une crise aiguë de l'eau. L'un des plus grands réservoirs du pays devrait être complètement à sec dans quatre semaines. En outre, sept réservoirs à travers le pays ont été réduits à moins de 10 % de leur capacité et 80 % d'entre eux sont presque vides. Selon le président Massoud Bazakhian, cette sécheresse, qui dure depuis plusieurs années, est due au précédent gouvernement du président Ebrahim Raisi, qui n'aurait pas pris en compte l'émergence de la crise. Cependant, Mohsen Arbabian, un expert iranien en ressources hydriques, a donné un autre son de cloche dans une interview accordée mercredi à MEMRI, une filiale de l'Institut de recherche sur les médias du Moyen-Orient basé à Washington. Il a créé la surprise en affirmant que les États-Unis et Israël manipuleraient le climat et éloigneraient les nuages de l'Iran afin de provoquer la sécheresse. Arbabian a en effet déclaré lors de l'interview : « Israël et les États-Unis, qui nous sont hostiles et qui revendiquent la capacité de provoquer la sécheresse, le font progressivement depuis 40 ans. » « Je le dis en toute confiance, car on voit sur les images satellite comment les nuages se déplacent de leur orbite. Peu importe que beaucoup de gens disent que c'est normal, je dis que ça ne l'est pas. » Alors que le lac Van, en Turquie, est rempli d'eau, le lac Urmia, en Iran, s'est asséché », a-t-il soutenu. Le journaliste lui a alors demandé ce que les images satellites montraient à ce sujet. Il a répondu : « Les nuages qui viennent de la Méditerranée et qui sont censés entrer dans notre pays se déplacent progressivement vers la Turquie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie. »

Hakim H.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 3 Août 2025 // N° 1129 // PRIX 20DA

Batna

Une dynamique de développement soutenue dans la commune de Merouana

La commune de Merouana, située à 40 km de la wilaya de Batna, connaît une dynamique de développement soutenue à travers les projets dont elle a bénéficié dans le cadre de différents programmes, inscrits en réponse aux besoins croissants de sa population.

vitale dans le centre de Merouana et dans nombre de cités limitrophes où résident plus de 1 100 habitants pour un coût de 40 millions de dinars.

La commune a également bénéficié d'une «opération spéciale» portant sur l'élimination des «points noirs» affectant le réseau d'assainissement, donnant ainsi lieu au renouvellement d'une grande partie de ce réseau, en plus d'une opération financée au titre des projets sectoriels, relative à la réhabilitation des réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel.

De même, une vaste opération portant sur la réhabilitation des chaussées de l'agglomération et sur le renouvellement de l'éclairage public sera engagée dès l'achèvement et la réception des travaux en cours sur les réseaux d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel, a fait savoir le chef de daïra.

La dynamique de développement a également concerné les secteurs de l'habitat, de la jeunesse et des sports, de l'éducation et de la santé, a-t-il précisé, ajoutant que deux opérations financées sur le budget de la wilaya se sont soldées par la réhabilitation d'une salle de soins à la cité Chidi et l'acquisition d'équipements nécessaires à l'ouverture d'une banque de sang et de deux appareils d'hémodialyse.

Les habitants de la commune



de Merouana, qui dispose d'une zone d'activité de 15 hectares le long de la route nationale 86 en direction de la commune d'Oued El Ma, misent aussi sur l'agriculture et le tourisme pour consolider le développement et générer des richesses, la région étant réputée pour la culture des céréales et le tourisme de montagne.

Il convient de noter que des associations locales s'emploient à mettre en valeur les aspects culturels, historiques et arché-

logiques de Merouana, que l'on appelait «Lamasba» dans l'Antiquité.

Les efforts de ces associations sont d'autant plus opportuns que la ville (qui a acquis le statut d'agglomération au 3^e siècle, lorsque la civilisation romaine avait atteint son apogée en Afrique du Nord), avec ses monuments anciens, ses paysages de montagne et ses références historiques, gagnerait à être mise davantage en valeur.

Évoquant cette commune, l'une des plus anciennes d'Algérie, connue sous le nom de «commune des 2 000 martyrs» où vivent actuellement quelque 51 000 âmes, le chef de la daïra de Merouana, Mounir Saïdi, a déclaré à l'APS que l'effort de développement s'est traduit par la mise en place, entre 2023 et 2025, d'une enveloppe de plus de 1,8 milliard de dinars puisée de différents programmes de développement et du budget de la wilaya.

Les projets inscrits avaient principalement trait, selon le même responsable, au renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) au moyen de la réalisation et de la mise en service de plusieurs forages et de la rénovation récente du réseau de distribution de cette substance

Witkoff vu par les habitants de Gaza comme un faux témoin

Les Gazaouis ont exprimé leur colère à la suite de la visite vendredi dernier de l'envoyé américain Steve Witkoff dans un centre de distribution d'aide humanitaire à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Selon l'agence de presse palestinienne Ma'an, les habitants de Gaza considèrent Witkoff comme un faux témoin destiné à sauver le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu,

criminel de guerre recherché par la Cour pénale internationale. Ils ont souligné que cette visite n'était qu'une tentative de dissimuler les crimes commis par l'ennemi sioniste dans les centres de distribution d'aide humanitaire et de redorer l'image de l'institution, directement responsable du martyre de plus de 1 383 Palestiniens et des blessures de plus de 9 218 autres.



Le monde du volley-ball de Béjaïa en deuil

Yazid Assef, une figure emblématique du volley-ball national, est décédé vendredi dernier à l'âge de 64 ans. Ses obsèques ont eu lieu hier au cimetière Sidi M'hamed Amokrane de Béjaïa. Ancien entraîneur du MCO Béjaïa et du NCB, ainsi qu'entraîneur adjoint de l'équipe nationale, il a laissé une empreinte indélébile à travers son parcours dans plusieurs clubs, ainsi que par son engagement sans faille au sein des équipes nationales.

Lourde peine pour l'auteur du saccage de la statue de Ain Fouara

L'auteur du saccage de la statue d'Ain El Fouara à Sétif a été condamné à 10 ans de prison ferme, à une amende de 50 millions de centimes et à verser 300 millions de dommages et intérêts à la société de gestion du patrimoine. Il a été reconnu coupable de « dégradation et de vandalisme de statues servant à décorer des lieux publics, ainsi que d'agression

violente contre des agents des forces de l'ordre ». Il s'agissait d'un récidiviste. Il s'agit de la même personne qui avait déjà saccagé cette statue en 2018. Pour rappel, cette statue, réalisée par le sculpteur Francis de Saint-Vidal en 1898, est classée monument artistique et historique depuis 1999 et figure sur la liste des biens culturels protégés.



Jeux scolaires africains

Mansouri offre à l'Algérie l'or de la course en ligne

Le cycliste algérien Selmane Mansouri a remporté la médaille d'or de la course en ligne, disputée samedi autour d'un circuit fermé de plus de 63 km, pour le compte de la septième journée des 1^{ers} Jeux scolaires africains 2025. Mansouri a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 1 h 37 s 56, devançant ses deux compatriotes, Ahmed Lyes Gagueche, médaillé d'argent (1 h 39 s 38) et Abderraouf Mellak Mohamed, médaillé de bronze, crédité du même temps. Au total, 31 coureurs, dont six Algériens, ont pris part à cette course disputée sur un circuit fermé d'une distance totale de 63 km. Vendredi, l'équipe nationale féminine avait remporté deux médailles, une en argent et une en bronze, dans la course en ligne, disputée également sur un circuit fermé de six tours, sur une distance de plus de 14 km.